LE VOYAGE A BAGNOLES-DE-L'ORNE

Ne sachant plus à quel saint se vouer M. Painlevé se réfugie dans le sein d'Herriot

Ce n'était pas la peine de faire, un jour, quatre ans. Dans ces conditions, Herriot réfle-si cranement un voyage au Maroc pour en chira sans doute avant de prendre une succes-sion comportant le risque que je viens de dire teux à Bagnoles.

M. Painlevé a, peut-ètre, un excuse : ne sachant plus à quel saint se vouer... il a fini par se réfugier dans le sein d'Her-

C'est un refuge peu sûr. Mais rien n'est sûr actuellement, ni la situation intérieure, ni la situation extérieure.

D'une part, Léon Blum l'abandonne. D'autre part, Moscou et Berlin mettant à profit l'impuissance de notre régime par-lementaire, organisent méthodiquement, en vue de la ruée finale, le soulèvement de

toutes nos colonies. Une bande de chacals rôdent en ce mo-ment autour de notre Patrie agonisante. Il y aura, en effet, de bons morceaux à dé-vorer. Abd el Krim ne l'a-t-il pas prédit ?

« Le monde verra bientôt un événement semblable à la perte de presque toutes les colonies espagnoles en 1816-1822 ».

.Mais ators est-ce logique de « bêler en-core la paix ». Ne sait-on pas que l'ère des guerres s'ouvre à l'heure où les peuples se jettent à la curée d'une nation à l'agonie ? Pour le partage des dépouilles, comme en toute chose, le plus fort prend à coups de griffes la meilleure part quia

M. Painlevé commencerait, paratt-il, à l'apercevoir de l'avenir sanglant qu'il nous prépare au chant berceur de la paix. Comment sortir cependant de l'impasse dans la-quelle il se trouve ? Un de nos confrères précisait fort justement hier sa situation :

Painlevé est dans une impasse quant à l'Allemagne, quant à la Pologne, quant à l'Angletere, quant à l'Amgletere, quant à l'én le st dans une impasse quant à Léon Blum. De quelque côté qu'il se tourne, il aperçoit un mur, une iondrière, un fossé, un fourré d'épines. En vain Maginot lui proposetif de le prendre sur ses hautes épaules pour lui permettre de scruter l'horizon. Paul-Prudent à peur de dégringoler et — chose horrible !— de dégringoler à droite. Il préférerait crever dans l'une de ses impasses, comme un mathématicien pestiféré, plutôt que d'en sortir à droite, ou au centre. D'où sa consultation de la pythonisse Herriot. Painlevé songe : « Il y a peut-être une sortie à gauche, que je ne vois pas. »

Risque, que Sa Nullité Briand même flan-quée de Philippe Berthelot, est bien incapable de conjurer.

Cependant, même imminent, le conflit européen ne se produira probablement pas avant quelques semaines. Quelques semaines en régime parlementaire... c'est toute

ine vie ministérielle! C'est pourquoi M. Painlevé, comme tous ses prédécesseurs, ne se préoccupe pas de l'avenir, mais de l'immédiat. Une difficulté vient de surgir, il faut tenter de composer avec elle. Cette difficulté est

l'affaire Sarrail » L'incapacité du général politicien est, à la suite des derniers événements de Syrie, apparue aux yeux de tous. Même des journaux de gauche ont du juger sévèrement l'attitude du Haut commissaire. Il est urgent de le rappeler si nous voulons éviter d'autres conséquences plus désastreuses

Mais rappeler Sarrail, général de cartel, épée de Caillaux ! Affolé, M. Painlevé a filé voir Herriot.

Or, il paraîtrait qu'au cours de l'entrevue de Bagnoles, les deux hommes d'Etat auraient trouvé un moyen de tout concilier et de faire plaisir à la fois au Cartel et à l'opposition. Le maréchal Lyautey serait rappelé. Un de ses adjoints assurait officiellement l'intérum, et le maréchal Pétain retournerait au Maroc où n serait le chei tout-puissant. D'autre part, le général Sarrail serait également remplacé et on demanderait de retourner en syrie au général Weygand qui a si bien réussi là-bas. Si ce dernier refusait, on s'adresserait au général Gouraud et on donnerait le gouvernement militaire de Paris au vaincu des tribus druses, qui vient de donner si bien la mesure de ses talents militaires.

Amiens, 14 août. — Deux nouvelles identifications ont été effectuées, celles de Mme Porte, 36 ans, née Routier, rue Pierre Bertrand, à Boulogne, sur-Mer et de Mme Georgette Forestier, de Paris. Il reste une identification à opérer, celle d'une femme âgée d'environ 30 ans. Le bilan définitif de la catastrophe paraît être de onze morts, dont cinq femmes, 70 blessés soignés au lit dont dix amputés au moins, et 75 blessés légers. Le chauffeur, interrogé également n'a pas remarqué que la vitesse fut excessive.

Sans aucun doute, cette combinaison, au point de vue parlementaire, doit être qualifiée de « géniale ». Notre collaborateur Saint-Brice, la pressentait du reste avant-

Au cours de l'émeute de Tien-Tsin des établissements japonais et américains

ont été détruits

sérieuses inquiétudes.

ter dans la banlieue.

Le conflit des mineurs anglais s'aggrave p

Londres, 14 soût. — M. Baldwin a reçu aujourd'hui à Downing Street, le président et le secrétaire de la Fédération des mi-neurs de Grande-Bretagne qui étaient acneurs de Grande-Bretagne qui étaient accompagnés des principaux membres du comité des Trade-Unions. Les représentants des mineurs ont insisté pour que les délégués ouvriers puissent sièger au sein de la commission royale qui doit faire une enquête sur la crise actuelle dans les milles de la commission royale qui doit faire une enquête sur la crise actuelle dans les milles de la crise actuelle de la cri

absolument impartiale. Il fit d'ailleurs re-marquer que les patrons ne seraient pas sérieuses inquiétudes. plus représentés dans cette commis-

Les employés de banque tiennent un important meeting

Paris. 14 août. - Ce matin, les grévistes mt tenu à la Bourse du Travail une série de réunions par hanque, où ils ont discuté des intérets particuliers à chaque maison Ces réunions ont été closes par trois ordres

du jour de résistance. Dans l'après-midi, contrairement aux dé cisions prises hier, qui étaient de n'organi ser aucune réunion pour cet après-midi, les employés en grève se sont assemblés en meeting général à 15 heures à la salle Huy-

ghens, la salle Japy n'étant pas disponible. Ils étaient aussi nombreux que de cou-tume. Aucune entrevue officielle n'est prévue quant à présent.

La grève des pêcheurs de La Rochelle est terminé

Paris, 14 août. — M. Daniélou, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, a été avisé cet après-midi, par le préfet de la Charente-Inférieure, que la grève des pê-cheurs de la Rochelle est terminée. Voici dans quelles circonstances :

A la suite de la dernière tentative de conciliation faite par M. Daniélou, les délégués des armateurs et des marins avaient ministre des colonies, député de la Charente-Inférieure, les accompagnait. A l'arrivée du train, une grosse manifes-

bation se produisit contre les armateurs. Les manifestants tentèrent de faire un mau- lement M. Bergère, représentant de la Bouvais parti aux représentants de l'armement. Mais le préfet avait pris les mesures pécessaires pour protéger leurs voitures. Quelques instants plus tard, l'armateur

Castaing était assiégé dans sa maison. M. Hesse et le sénateur Perreau, maire de la Rochelle, se rendirent sur les lieux, exhorterent les manifestants et parvinrent à liberer l'armateur. Cependant une pluie de pierres s'abattit sur lui au moment où il ruitta sa maison.

pours de laquelle ils consentirent à acceprer l'essai loyal de quatre mois, que quel-ques jours plus tôt, le conseiller d'état, M. avec un chargement de charbon. Gautier, délégué par M. Daniélou, leur

avait en vain proposé. Cet essai loyal de quatre mois entraîne Papplication de tous les taux réclamés par es marins, en ce qui concerne le salaire fixe, le salaire de base et le salaire de ma-adie. La grève est donc désormais terminée et le travail reprendra lundi.

L'Europe a besoin d'argent

New-York hier, sur le Mauretania, a déclaté qu'il se rendait à Genève pour représener des nations européennes, qui recher-hent des emprunts, dont le montant global jerait d'environ 100 millions de dollars.

M. Lewis n'a pas voulu révéler le nom de les clients qui sont, a-t-il dit, au moins au & la Grèce.

Dix-septième année. - N° 6.014

ABONNEMENTS:

Nièvre et limitr... 55.00 30.00 16.00 Autres départ... 60.00 32.00 17.00 Union postale... 100.00 52.00 28.00

TELEPHONE: 2-47 & 2-43

Régional Quotidien

VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE Nº 57

SAMEDI **AOUT 1925**

LE DÉRAILLEMENT D'AMIENS

Le bilan de la catastrophe est de 11 morts et 145 blessés

Il semble bien que le mécanicien soit responsable de l'accident

Quelques nouveaux détails

blaiement de la catastrophe d'Amiens ont fense suivant duré toute la nuit. On croît que le service — La voie éta

y a peut-être une sortie à gauche, que je ne vois pas."

Ya peut-être une sortie à gauche, que je ne vois pas."

Mais Herriot, de son côté, ne peut pas ignorer que le comflit de l'Allemagne et de la Pologne n'est plus qu'une question de semines. Ou la France prendra parti ou elle ne prendra pas parti, c'est la menace assurée sur l'Alsace-Lorraine et c'eşt donc également la guerre. Sadowa n'a précéde sedan que de l'accident sur l'Alsace-Lorraine et c'eşt donc également la guerre. Sadowa n'a précéde sedan que de l'accident, nous les français et de la guerre de l'accident, revenu de vendra, tôt ou tard, gouverneur militaire de Paris, ce sera le jour où les Français et c'est la menace assurée de paris pur l'Alsace-Lorraine et c'eşt donc également la guerre. Sadowa n'a précéde sedan que de l'accident, revenu de vendra, tôt ou tard, gouverneur militaire de Paris, ce sera le jour où les Français et c'est pour être la guerre. Si ect après-midi.

On n'a découvert dans les décombres aucun cadavre. Mais, détail horrible, deux les freins ont fonctionné normalement pen-daucun cadavre. Le mécanicien Verhaeghe, accusé d'être l'auteur principal de l'accident, revenu de vendrait à vient pas qu'une question de seminit. L'appareil enregistreur place de la gare. C'est alors qu'il voulut arrêter briurquement le convoi après la décurrés, sommeront les parlementaires de de protéger les combattants du Verbe.

Il sera trop tard.

ALL. « talon », un peu après la cabine d'aiguil-lage. Mais le train dérailla ainsi que les vagons suivants, à la suite d'un freinage violent, l'arrière du train tamponna littéralement l'avant et les vagons du milieu, au nombre de cinq, sautèrent en dehors des rails. La cause secondaire de la catastro-

Londres, 14 août. — Au cours de l'émeu-les de Tien-Tsin dirigée contre les filatures, des filatures japonaises ont été détruites. Jue tilature chinoise ayant une direction

nes de houille.

Comme il fallait s'y attendre, M. Baldwin a répondu qu'il ne pouvait être question d'une représentation ouvrière queltion d'une représentation ouvrière que d'une représentation ouvrière que d'une représentation d'une représentation d'une représentation d'une représentation d'une représentation d'une repr de secourir immédiatement, le train entier gare, réclamer la liste des disparus et r

Un communiqué du ministre

Paris, 14 août. - Recevant les membres de la presse, M. Laval, ministre des Tra-vaux publics, leur a communiqué les résultats de l'enquête menée sur place par M. Maison, directeur général du contrôle.

New-York, 14 août. — On mande de par une machine dite Pacific. Le train a

New-York, 14 août. — On manue de Boston : Le Ku Klux Klan a inauguré hier un nouveau moyen de défense. Des adversaires du Klan, au nombre de mille envisaires de frein à 92 kilomètres en abordant l'aiguille 64, près de la gare libre que cette aiguille soit précédée avait lieu à Reading, (Massachussets), à 12 d'Amiens, bien que cette aiguille soit précédée milles au nord-ouest de Boston. Les hommes du Ku Klux Klan, au nombre de 500 vitesse à 40 kilomètres.

environ durent se défendre en lançant des bombes remplies de gaz lacrymogène.

De nombreux coups de feu furent tirés, mais personne ne fut blessé mais personne ne fut blesse.

Finalement, la police parvint à calmer les manifestants et arrêta des membres des deux partis. Les arrestations n'ont pas été maintenues.

Sement La roue gauche roula sur les traverses. C'est la l'origine du déraillement.

Des constatations faites sur place, il semble résulter qu'au passage de la machine dans la restie labourée de la voie, un rail d'une lonrestiter du au passage de la machine dans la partie labourée de la voie, un rail d'une longueur de 18 mètres a du être basculé par les roues. L'extrémité légèrement relevée de ce rail a été basculée par le cendrier de la machine et y a pénétré. La machine poursuivant sa route a entraîné le rail en le recourbant et sa route a centraîné le rail en le recourbant et sa route a centraîné le rail en le recourbant et sa route a centraîné le rail en le recourbant et sa route a centraîné le rail en le recourbant et sa route a centraîné le rail en le recourbant et sa route a centraîné le rail en le recourbant et sa route a centraîné dans la partie le rail d'une longueur de la centraîné de la machine dans la partie labourée de la machine longueur de la machine longueur de la machine longueur de la machine longueur de la machine la partie la partie la machine la partie la machine l en le rompant. C'est ainsi qu'on peut expli-quer l'arrêt brusque qui s'est prounit et le télescopage des vagons qu en est résulté. Sans doute, le déraillement aurait été moins

grave sans cette circonstance, car le mécani-cien n'avait pas renversé la vapeur. Si d'ail-leurs le train n'avait pas déraillé, le mécanicien n'aurait pas pu l'arrêter en gare d'Amiens.

Ce soir, le ministre des travaux publics dans une interview, a dit son opinion sur les divers problèmes que pose la catastroohe d'Amiens. Il a dit notamment que la substitution de l'électricité au gaz est terminée depuis deux ans pour les trains ra-pides, La compagnie du Nord a le rembre suffisant de voitures éclairées électri-quement, mais lorsque le trafic, en raison des fêtes devient exceptionnellement intensif, la compagnie est obligée parfois de quadrupler les trains et elle doit utiliser les voitures d'un modèle assez ancien. Le ministre a assuré que le train 37 était composé d'une façon homogène. Quant au mécanicien, on a dit qu'il était dans un état de santé anormal. Est-ce

Amiens, 14 août. — Deux nouvelles iden- | M. Laval ne répond pas formellement à tifications ont été effectuées, celles de Mme catte question. C'est le problème de l'ins-Porte, 36 ans, née Routier, rue Pierre Ber-pection médicale périodique qui se pose trand, à Boulogne, sur-Mer et de Mme Geor-gette Forestier, de Paris.

Il reste une identification à opérer, celle métal reste une identification à opérer, celle métal reste une cauté malade.

Il suffit que cette hypothèse puisse être posée pour rappeler que rien ne doit être négligé pour la sécurité des voyageurs.

les mécanicien est interroge

Amiens, 14 août. - M. Buqueney, juge d'instruction a interrogé ce matin le méca-nicien du train 37. Ce dernier qui est tou-jours dans un état très grand de prostra-Amiens, 14 août. — Les travaux de dé- tion se retranche derrière le système de dé-

u'il n'était pas ivre, mais qu'il était sujet des troubles nerveux

Phôpital.

Voici la liste des blesses graves:

MM. Lucien Holtz, 30 ans, rue de l'Ourcq, a Paris : Gaston Forest, 43 ans, 14, rue de Paris, à Ablon (Seine-et-Oise) ; Henri Longuet, 33 ans, rue Marie-Louise, à Paris : Gabriel Chamoin, stans, rue Pierre-Fleury, à Saint-Denis : Louis Coquelin, 60 ans, ruelle de la Rivière, à Brest ; Charles Kopieul, conducteur de chemin de fer, à Calais : Philippe Maquet, rue Saint-Pierre, à Berck ; Edmona Schlitter, 26, rue Gutenberg, à Paris ; Maurice Fontaine, 56 ans, 120, rue Faidherbe, à Boulogne-sur-Mer ; Alphonse Sart, 48 ans, rue du Moulin-à-Vapeur, à Boulogne-sur-Mer ; James Nicholson, de Glasgow (Ecosse) : Mme Jeanne Régnier, 12, avenue Sainte-Foy, à Neuilly-sur-Seine ; MM. Antoine Guillot, 31 ans, restaurateur, 82, rue de Charenton à Paris ; Francis Dubourdin 35 ans rue de la Comète à Asnières ; Léon Detosse, 65 ans, 12 ans, restaurateur, 82, rue de Charenton à Paris ; Francis Dubourdin 35 ans rue de la Comète à Asnières ; Léon Detosse, 65 ans, 14 août. — A l'ouest les la limite fun-dessus de laquelle elle engendrerait demain, des périls plus grands que ceux d'aujourd'hui.

D'autre part, contrairement aux affirmations de certaine campagne tendancieuse, les négociations ou pourparlers n'ont aucunement retario la préparation des opérations militaires et l'envoi des forces capables de riposter à l'agression dont nous avons été victimes.

Encore une fois, la France a été à la limite du possible pour ramener la paix au Maroc, avant de déployer ses forces. C'est aux Riffains de choisir entre la paix et la guerre.

Dans la région de Sarsar l'ennemi est en de la compani de compani de certaine campagne tendancieuse, les négociations ou pourparlers n'ont aucunement retario à la préparation des opérations militaires et l'envoi des forces capables de riposter à l'agression dont nous avons été victimes.

Banck : l'envoi des forces capables de riposter à l'envoir des forces capables de riposter à l'agression dont nous avons été à la limite du possible pour ramener la paix au Maroc, a

Indre-et-Loire) et sa femme, née Arnaud; Mmes Rachel Rynarz, 18 ans, rue des Francs-Bourgeois, à Paris; Fanny Weinbaum, adresse inconnue; Jeanne Laurière, rue des Carmes, à Paris, dont l'état est désespéré

M. Ernest Jeannet, 42 ans, 9, rue Garnier, à Neuilly-sur-Seine: MM. Charles Rayer, 40 ans, rue du Cherche-Midi à Paris; Camille Heuchin, 33 ans, 22, avenue Malakoff, à Paris; René
Erny, 29 ans 60, rue de Montrouge, à Malakoff; Charles Culot, 62 ans, 13, avenue Gendrez, à enghien-les-Bains.

Mmes Augusta Koltz, Polonaise, rue Réaumur.

Les habitants de la région de Sarsar et d'Alhferif font des offres de soumission sans conditions.

Plus à l'est les tribus et les troupeaux refluent aussi en hâte vers le Nord.

Au sud, vers le Haut-Leban, subsistent encore quelques rassemblements ennemis peu importants qui sous l'action de notre bombardement diminuent chaque jour.

A l'est, le calme est général.

Charles Culot. 62 ans. 15, avenue Gendrez, a ringhien-les-Bains.

Mimes Augusta Koltz, Polonaise, rue Réaumur à Paris ; Irma David, rue du Mont-Valérien, à Suresnes : Vve Eugénie Lefèbre, 39, rue de Clamart, à Paris ; M. Marc Brun, 25 ans, 26, rue Hoche, à Nogent-sur-Marne.

Mime Brun, 26 ans, intime adresse ; M. Henri Soulard, 35 ans, 13, rue de la Poterne, à Orléans : Miles Paulette Raffiot, 41 ans., rue du Château, à Paris ; Virginie Chazanoel, 25 ans, 68, rue Villeport, à Paris : Mime Helena Lepage, 31 ans. rue des Blancs-Manteaux, à Paris : Mimes Vve Léon Samuel, 33 ans, rue de la République, à Sens (Yonne) : Mime Alice Bernard, 140, rue Bellefond, à Paris ; M. Edouard Duflot, 36 ans, rue Gabrielle-Bertin à Franconville (Seine-et-Oise) : Mime Antoinette Maillard, 43 ans, à Neufchâtel (Pas-de-Calais).

SE DÉCIDERA-T-ON A EN FINIR AVEC ABD EL KRIM

M. Painlevé déclare qu'il a été envoyé au Maroc des forces suffisantes pour riposter à l'agression

Les opérations actuellement entreprises sont favorables a nos armes

Paris, 14 août. — Avant de quitter Paris pour un repos de trois jours, le président du Conseil à fait à la presse la communication suivante:

Les négociations relatives au Maroc ont don-né lieu ces jours derniers à des commentaires et à des polémiques contradictoires. On a reet à des polémiques contradictoires. On a reproché au gouvernement, d'une part de ne pas avoir fait connaître à Abd-el-Krim, ou renant publiques, les conditions de paix franco-espagnoles; d'autre part, d'avoir retardé les préparatifs militaires au Maroc pour engager des pourparlers inopérants ou prématurés. Il n'est pas inutile de remettre les choses au point. Des émissaires avaient affirmé le désir d'Abd-el-Krim d'arrêter l'effusion de sang. Les gouvernements français et espagnol se sont accordés sur les conditions d'une paix juste et durable au Maroc. Bien qu'Abd-el-Krim ait cru habile jusqu'ici de ne pas en prendre connaissance, par les émissaires mandatés, il ne saurait ignorer ces conditions.

sance, par les emissaires mandates, il ne saurait ignorer ces conditions.

On sait que la clause essentielle conformée à la volonté des représentants de la nation française, garantit aux tribus riffaines des Djeballahs, l'automonie administrative, conomique et politique dans le cadre des traités, c'est-à-dire sous la réserve qu'ils reconnaissent la souveraineté du Sultan et la délégation des colifate.

les victimes

Les victimes

Il y a actuellement dix morts, dont voici les en les les les emissaires qui, sans mandat précis d'Abd-el-Krim, ont prétendu parler en son nom ou connaître sa pensée, s'adressant isolément tantôt à des fonctionnaires français de Tanger, tantôt au général Primo de Riveira, ont tous été d'accord pour affirmer qu'Abd-el-Krim avant de négocier, exigeait la reconnaissance préalable de l'indépendance complète du Riff. condition contraîre aux "traités et aux engagements internationaux dont la France et l'Espagne ne sauraient se dégager vis-à-vis des autres puissances, condition dont l'acceptation rouvrirait immédiatement et dangereusement la question du Masoc. lepri Vitaz, chef de train de la Paraclet, à Amiens ; M. Naeste, ou e-Rue, à Saint-Maurice (Seine) ; M. Dotin, M. Charlest et Cie, 3, rue de Suresnes à l'Espagne ne sauraient se de l'Espagne

Paris ; Francis Dubourdin 35 ans rue de la Comète à Asnières ; Léon Detosse, 65 ans, rue du Bois, à Evreux ; Georges Letourneur, 12 ans, 50, avenue Marainville, à Saint-Maur-des-Fossés ; Saltik Nys, 26 ans, chirurgien-dentiste, boulevard Garibaldi, à Paris.

Mme Charlotte Sirc, 29 ans, 24. rue de Dieppe, à Eu (Seine-Inférieure) ; Mme Thérèse Chabeau, 62 ans, sans adresse ; M. Jules Dupraz, 44 ans, à Morou (Seine-et-Marne) ; MM. Blaise Boutro, 44 ans, rue d'Orssy, a Paris.

Alphonse Chabot, 27 ans, 95, rue Petit, à Paris ; Pierre Dechaudron, 38 ans, se rendant à Abbeville : Paul Pasco, 37 ans, 111, rue du Théâtre, à Paris ; Mmes Mariette Devevert, rue Notre-Dame-de-Nazaretn, à Paris ; Gabrielle Feutry, 30 ans, institutrice, à Vaulx-sur-Eure ; Au conseil de guerre tenu hier à Che-

Feutry, 30 ans, institutrice, à Vaulx-sur-Eure; Au conseil de guerre tenu hier à Che-Marie Canu, nee Longavesnes, boulevard Ana-Cole-France, à Saint-Denis; M. Maurice Ciffère, do ans, 60, route de Montrouge, à Malakoq; M. M. Gonzel Cintre, 60 ans, meme adresse. les exhortations des Riffains aux tribus de

Les habitants de la région de Sarsar et



LIRE EN PAGE 2: Nos informations de Dernière Heure, Les Sports. EN PAGE 3:

Les courses cyclistes d'aujourd'hui à Le programme des courses de Nevers. EN PAGE 4:

Les fêtes d'Entrains.

Un crime à Clermont.

LE MINISTRE DES PENSIONS EST ARRIVE A DUNKERQUE

Dunkerque, 14 août. — Le ministre des pensions est arrivé à midi. Sur le quai de a gare se trouvaient MM. Hudelo, préfet du Nord ; Séguin, sous-préfet ; Mahieu, se nateur, et le général Mourier. Après avoir passé en revue une compagnie d'infanterie et les sociétés militaires, le ministre a été conduit à l'hôtel de ville, où lui furent présaute he fenctionnaires.

NOUS SOMMES REVENUS AUTEMPS DE ZUDEN

Un non-lieu intervient en faveur de Sadoul

Paris, 14 août. — On se rappelle sans doute qu'après le jugement du premier Conseil de guerre d'Orléans, qui s'était déclaré incompétent pour connaître des faits d'intelligences avec l'ennemi reprochés à Jacques Sadoul, la justice civile avait été saisie. Le 10 juin 1925, M. Delale avait été chargé d'ouvrir une instruction, l'ine ques-tion préalable avait été posée par la dé-fense : Au moment où s'étaient déroulés les actes qui avaient entraîné la condamnation à mort par contumace de Jacques Sadoul, la Russie était-elle en état de guerre

avec la France ?
Sollicité de donner son avis, le ministre des affaires étrangères a répondu au juge d'instruction par une note dans laquelle en relève le passage suivant :

Les missions françaises en Russie se protégeaient contre les violences émanant d'autorités locales et résultant d'un rôle politique sur le territoire des Etats étrangers avec lesquels l'Etat français n'était pas en guerre.

Ainsi l'état de guerre n'existant pas entre la Russie et la France, les faits reprochés à Jacques Sadoul ne pouvaient, quels qu'ils fussent, être considérés comme des actes tombant sous le coup des articles 76 et suivants du code pénal, comme des faits d'intelligence avec l'ennemi.

M. Delale a signé aujourd'hui une ordonnance de non-lieu en faveur de Jacques Sa-



Mil. THOMAS, de Saint-Honore Reine des Reines du Morvan Cl. Paris-Centre

La Reine du Morvan, Saint-Honoré, se devait à elle-même de justifier son titre Dimanche 9 août, au cours de la fête régionaliste de Château-Chinon, Mlle Thomas, son élue, était proclamée Reine des Reines du Morvan, devant 15.000 spectateurs enthousiastes.

La nouvelle Majesté ne doit sa couronne qu'à sa grâce, sa fraicheur, sa jeunesse, qui ne s'embarrassent d'aucun artifice, d'aucun fard, d'aucune intrigue.

Mlle Thomas appartient à une famille de sept enfants, dont le chef est un modeste cultivateur, ancien facteur de Saint-Itonoré-les-Bains ; mais, si modeste seit-il, faut rappeler que la renommée l'avait déjà marqué puisqu'en 1915 son fils, Lucien Thomas, recevait la croix de guerre à l'âge de 16 ans : il était le plus jeune volontaire

Heureux pays que Saint-Honoré-les-Bains, qui peut à la fois s'enorgueillir de la beauté de ses sites, de la vaillance de ses fils et de la beauté de ses filles !

Pour conquérir une danseuse un « calculateur » dérobe 200.000 fr.

Paris, 14 août. - Ricardo Morla, 23 ans, était employé de banque depuis cinq ans et employé modèle lorsqu'il fit la connais-sance d'une ancienne dactylographe devenue danseuse. Après qu'il eut sacrifié ses maigres économies pour conquérir la danseuse, il puisa dans la caisse de la Banque pour se l'attacher.

Il détourna ainsi tant au préjudice de la Banque Nationale de Crédit que de plusieurs clients de cet établissement, une somme supérieure à 200.000 francs. Les trois quarts de l'argent détourné avait servi à meubler un coquet appartement à la dan-seuse et à lui offrir de somptueuses fourru-res et quelques bijoux. 50.000 francs avaient été joués par Morla sur les champs de course pour soutenir, aux yeux de la danseuse sa réputation de fils de famille riche et avec l'espoir aussi, d'un coup de fortune qui lui eut permis de rembourser la banque

et de faire disparaître les traces du délit. Lorsque Ricardo Morla fut à peu près démuni d'argent, la danseuse l'abandonna dui déclarant tout net « qu'il n'était pas assez généreux. » L'employé de banque comparaissait aujourd'hui devant la 11º chambre correctionnelle, qui l'a condamné à 18

mois de prison. LE CONSUL DE GRECE A TRIPOLI EST ASSASSINE

Rome, 14 août. - On mande de Tripoli que le consul de Grèce a été tué, au siège du Consulat, d'un coup de revolver, par un de ses ressortissants. Le meurtre serait de à des différends économiques.

PELLETIER D'OISY PILOTE UNE ESCADRILLE D'HYDRAVIONS

Argenteuil, 14 août. - Trois hydravions sont partis ce matin pour gagner Saint-Ra-phast, après avoir fait escale à Bron. Ils sont pilotés par Pelletier d'Oisy (alias Pivo-

On croit que de nombreux blessés crai-gnant d'être arrêtés se sont fait transpor-

Le Ku-Klux-Klan emploie des gaz

lacrymogènes

On arrête un ingénieur et un représentant compromis dans une affaire financière

Strasbourg, 14 août. — La sûrete a arrêté M. Bourgeois, ingénieur, directeur de la société frigorifique strasbourgeoise. Il s'agit pliqué M. Jacques Meyer, a ministrateur de la Boumey de Mulhouse. On sait que 420 quitté Paris pour la Rochelle. M. Hesse, tonnes de viande congelée déposées à la

Société frigorifique et qui gageaient un credit de banque accordé à M. Meyer, ont dis-Pour cette même affaire a été arrêté éga-

mey à Strasbourg. Deux cargos entrent en collision au large d'Ouessant. Deux marins périssent

Brest, 14 août. - Les cargos Merville et Saint-Marc se sont rencontrés cette nuit, derres s'abattit sur lui au moment où il par brume épaisse, au large d'Ouessant. Le uitta sa maison.

A la suite de ces incidents, les armateurs Brest s'est rendu sur les lieux. On croit acceptèrent de se rendre à une réunion au que plusieurs marins du Saint-Marc ont La situation du Merville est critique. Le Merville se rendait à Saint-Nazaire,

> Le Merville, auprès duquel se trouve le remorqueur de sauvetage *Orage*, a demandé par télégraphie, l'assistance d'ur deuxième remorqueur. Le vapeur *Le Puissant* a appareillé pour se porter à son secours. Deux cadavres ont été recueillis et ramenés au port par un bateau de pêche. L'un d'eux a été identifié. Il s'agit de Paul-François Godec, inscrit à Auray, habitant Locmariaquet. La deuxième victime porte

une alliance sur laquelle on lit : J. Ilebot-New-York, 14 août. — M. J. Hamilton B. Im. 10 avril 1921.

Godec était embarqué sur le Saint-Marc.
Les deux corps ont été déposés dans l'abri du canot de sauvetage Demolène.

LE GOUVERNEMENT JAPONAIS ENVOIE UNE NOTE A LA CHINE

Tokio, 14 août. - Le gouvernement jalemandait quels pays pouvaient avoir be-loin d'argent, M. Lewis cita la Pologne, la France, la Belgique, l'Italie, la Roumanie ponais a adressé au gouvernement chinois cessaires pour faire cesser la grève qui sévit actuellement à Shanghai.

exact ? LE TOUR DE L'EUROPE EN AVION



Les aviateurs Arrachard (à gauche) et Carrol à lour arrivée au Bourget

ERE HEURE Les Sports

Lors de l'incendie des magasins «A Réaumur» un veilleur de nuit a trouvé la mort

Le feu a été maîtrisé à 4 heures du matin

Paris, 14 août. - L'incendie qui s'était déclaré dans le 2º sous-sol des magasins « A Réaumur » a été complètement maîtrisé vers 4 heures du matin. On y découvrit alors le cadavre du veilleur de nuit Charles Coët, dont nous avions signalé la disparition. On suppose que c'est pour reprendre des vêtements lui appartenant et laissés à l'étage incendié, qu'il quitta ses camarades; il fut alors suffoqué et dans l'impossibilité de fuir ou d'appeler à l'aide, et succomba à

Charles Coët, âgé de 67 ans, habitait Epinay-sur-Seine, il était père de six en-fants, dont une fille vendeuse à « Réaumur ».

M. BERGSON SE RETIRE DE LA SOCIETE DES NATIONS

Genève, 14 août. - M. Bergson vient, en raison de son état de santé qui le tent éloigné de Paris, d'adresser au conseil de

Un vioient orage fait de nombreuses victimes

Prague, 14 août. - Six personnes ont éte tuées et une cinquantaine d'autres blessées par le violent ouragan qui a sévi hier sur la Bohème occidentale. En outre, plus de 500 maisons ont été détruites. De nombreuses rivières sont sorties de leur lit, inondant la campagne sur une vaste éten-

Les employés de banque demandent la convocation des Chambres

Paris, 14 août. - Au cours d'une réunion qu'ils ont tenue à la Bourse du Travail et au Manège Huyghens, les employés de banque en grève ont proposé de faire signer par le plus grand nombre possible de députés, une demande de convocation exceptionnelle de la Chambre des Députés, afin de demander au Parlement de prendre position dans le conflit.

PRETENT 100 MILLIONS DE DOLLARS A L'TTALIE

Rome, 14 août. - La « Gazette Del Popolo " public une information suivant laquelle les Etats-Unis accorderaient à l'Ita-lie un emprunt de 100 millions de dollars. Les negociations à cet effet seraient déjà en cours.

Mm Martin condamné nour la 30° fois

Montauban, 14 août. - Le juge de paix a condamné aujourd'hui pour la trentième fois au moins à 5 francs d'amende Mgr. Martin, évêque de Montauban, ainsi qu'à t franc d'amende chacun, M. L'Ybres, le suisse de la cathédrale et le cure d'une pacoisse de la banlieue de Montauban, pour violation d'un arrêté municipal interdicant fandis que la souveraineté française s'ar-

Les corps des victimes de la catastrophe d'Amiens ont été mis en bière

times de la catastrophe de chemins de fer il eté mis en bière ce soir. Un onzième adavre non encore identifié sera mis en pière demain. A 14 heures, Mgr Lecomte, vêque d'Amiens, viendra donner, dans la chapelle de l'Hô!el-Dieu, l'absoute solennelle aux malheureuses victimes, dont la date des obsèques n'est pas encore fixee.

L'express de Dieppe déraille

Pontoise, 14 août. — A 17 heures, l'express de Dieppe a déraillé à Pontoise. Un wagon de première classe a été renverse et volants et aura liet sur la voie. Trois autres ont déraillé. Six suiveurs, ni soigneurs. voyageurs ont été blessés, mais purent tou-tefois poursuivre leur route, après avoir reçu des soins. La responsabilité de cet ac-cident paraît incomber à l'aiguilleur, qui teurs d'un prassard distinctif et n'accepter le pyageurs ont été blessés, mais purent tou-

complet du convoi.

Pontoise, 14 août. — C'est l'express 93,
Paris-Dieppe quittant la gare Saint-Lazare à 16 h. 50, qui a déraillé à 17 h. 30 en gare de Pontoise.

D'après les renseignements complémentations du course de présentera pas à cette heure ne prendra pas le départ.

D'après les renseignements complémeneloigné de Paris, d'adresser au conseil de la Société des Nations sa démission de membre de la commission de coopération intellectuelle dont il était le président.

D'après les renseignements complémentaires que nous avons pu obtenir, l'aiguilleur à 13 h. 30, route de Deux voitures de première classe et une de Sainpuits. Tout coureur qui ne signera pas la feuille d'arrivée est passible d'une amende cu

Sur les six voyageurs blessés, deux légèrement atteints, ont refusé de se faire connaître. Les quatre autres sont MM. Rossi, demeurant à Paris, atteint d'une plaie au cuir chevelu; d'Entraigne, demeurant à Paris, plaie à la tête; "Ozanne, demeurant paris, plaie à la tête; "Ozanne à Rouen, blessé au côté gauche ; Montifort, demeurant à Paris, confusions à la tête.

Ces quatre voyageurs, après avoir été pansés dans une pharmacie de Pontoise, ont pu regagner leur domicile. Le train a suivre la course, soit aux tiers. ou repartir à 17 h. 55.

Un nouvel accident de chemin de ser

Paris, 14 août. - Une collision de trains en faute. ient de se produire sous le ppnt de la Révote, à Saint-Denis. On signale plusieurs blesses.

LA REINE WILHELMINE ECHAPPE A UN ACCIDENT

Amsterdam, 14 août. - Hier soir, Leet Loo, près de la résidence d'été royale, un autocar s'est jeté contre une automobile dans laquelle se trouvait la reine Wilhelmine. La souveraine ne fut pas blessée, mais sa voiture fut gravement endomma-

Le traité de la délimitation de frontière franco-allemande est signé aujourd'hui

Paris, 14 août. — Le traité de délimitaion de la frontière franco-allemande a été signé cet après-midi au quai d (18ay, par tous se doivent d'assister.

M. Laroche, directeur des affaires poultques, de notre côté, et par MM. Von Heesch, ambassadeur d'Allemagne à Paris et Von Grunau, président la commission al-emande de la délimination, de l'autre côté. la commission al-Ce traité consacre la frontière d'avant 1871 et précise quelques points de la propriéte des ponts sur le Rhin qui échoit à la France rête au milieu des ponts.

Revue de la Presse

itiques, vers une centralisation absolue qui est, natériellement incompatible avec l'exercice même du pouvair central. Tout afflue au sommet, qui fléchit. On nomme cela l' « étatisme ». En réalité, c'est une congestion anarchique. Le mal est dangereux en soi, et il suffit à paralyser l'élan d'une société jusque dans ses couches profondes. Mais quand, par surcroît, se posent des problèmes d'ordre général, tout nouveaux, la nation est gouvernée par la partie de ces problèmes et non plus par les pente de ces problèmes et non plus par les prévisions débordées des autorités prétendues esponsables. C'est ce que nous avons vu de

puis la guerre.

Par contre il est aisé de constater que ce que la République a réussi depuis quarante ans comme son empire colonial elle l'a réussi ans comme son empire colonial elle l'a reussi à l'encontre des méthodes centralisatrices lors-que le pouvoir central put se borner à contro-ler les hommes en les laissant agir à leur mesure et dans le cadre qu'ils se formament. L'Indochine, la Tunisie, Madagascar, le Maroc sont des fruits de cette tolérance.

QUI EST DONC M. PLAYOULT

L'Echo de Paris (Henri Kerillis) :

J'ai demandé hier qui était M. Playouit, homme à la valise, envoyé extraordinaire du Proconsul auprès du gouvernement. redemande encore aujoura'hui qui est M.

Je demande q'on nous rassure sur la per-connalité de M. Playoult. Je demande qu'on nous fasse connaître le prénom de M. Playoult.

Pour le cas où M. Playoult s'appellerait dolphe, je supplie qu'on nous garantisse que de M. Adolphe Playoult ne fait pas qu'un seul t même personnage avec M. Adolphe Playoult, preien commis voyageur en vins ancien repré-

ncien commis voyageur en vins, ancien repréentant de la firme Clément-Bayard au Caire sur lequel il existe un dossier très édifian ux archives du Consulat de France au Caire Sans douts il va plus d'un âns à la faire Sans doute, ir y a plus d'un âne à la foire i s'appelle Martin.

Et, je ne dis pas que M. Playoult, homme de confiance du Proconsul — inconnu d'ailleurs de ous les Beyrouthois de Paris... qui a eu l'honneur d'être reçu et entendu par le gouvernement dans des conditions pour le moins extraordinaires, est le M. Playoult du Caire. Non, e ne le dis pas

Mais je dis seulement qu'il est de l'intérêt vident de M. Playoult, comme de celui du troconsul, qu'il veuille bien en hâte nous ras-

L'INDESIRABLE SARRAIL

L'Action Française :

Quelle profonde misère, quelle honte de transformer en question de confiance républicaine le maintien du général Sarrail! Peu nous importeraient les opinons de ce deraier, s'il savait son métier. Avons-nous jamais, sendant la guerre évalué le mérite des chefs l'après leur couleur? Le « Rappel » nous a naintes fois reproché de porter Joffre tropnaut, et Joffre ne passait pas pour un réactionnaire! Si l'on est bien obligé, quand on l'occupe du général Saraill, de faire allusion à ses attaches maçonniques, c'est qu'il est vant toul radical-socialiste et franc-maçon et que son incapacité de haut-commissaire en Syne son incapacité de haut-commissaire en Sy ne va de pair avec sa situation de partison d. Herriot ne l'aurait pas tiré de sa retraite s'il n'avait joué du vieux républicain. Il n d. Herriot ne l'aurait pas tiré de sa retraite, 39.30 faye; de l'in avait joué du vieux républicain. Il ne resse de chanter même antienne, et ses avocats a invoquent point d'autre motif en sa faveur. M. Eamond du Mesnil s'indigne avec juste raison que les mois d'été se passent en a politicailleries » alors que la poudre parle au Matter aurait pas tiré de sa retraite.

Lyon, 14 août. — Bœufs, amenés 380, nemer a 92.50; 4 derniers, 92.75 payé. Tendance vois 180, 1° qualité 940, 2° 880, 3° 800. Prix faible.

Lyon, 14 août. — Bœufs, amenés 380, nemer a 92.50; 4 derniers, 92.75 payé. Tendance calme pour la région Parisienne.

Région du Massif-Central. — Temps chaud vois 180, 1° qualité 940, 2° 880, 3° 800. Prix faible.

Avoine diverses. — Courant, 99.50 no minal; prochain, 92 nominal; prochain, 92 nominal; prochain, 92 nominal; 4 derniers, 92.75 no minal. Tendance calme.

est républicain.

LE MARECHAL LYAUTEY PAIERAIT LES FAUTES DU GENERAL SARRAIL

L'Eclair :

Certains journaux faisant écho à notre édi-torial d'hier, confirment que M. Painlevé est prêt à « làcher » Sarrail, mais, ajoutent-ils, il pret a « lacher » Sarrall, mais, ajoutent-ils, il se couvrira en frappant en même temps que le Syrien, le Marocain. La disgrâce de Lyautey fera accepter par les cartellistes et les droits-de l'hommard la disgrâce de Sarrall.

Encore que nous ne soyons nullement portés a faire aveuglément confiance à l'héroïsme civique de notre président du Conseil, nous ne pou-Painlevé sait, mieux que quiconque, ce que le Maroc doit, depuis l'agression rifiaine au grand Africain. M. Painlevé sait que, une fois de Africain. M. Pailleve sait que, une lois de plus, Lyautey a sauvé notre protectorat. M. Painlevé n'ignore pas que si Fez et Taza n'ont point été enlevées par les bandes d'Abd-el-Krim, c'est miracle, miracle d'énergie, de volonté, de diplomatie, de prestige, miracle que, en une heure aussi critique, seul un Lyautey propusité. oouvait réaliser.

DANS L'ARMEE

s d'armée à Bourges. le colonel d'infanterie breveté Mondange.

nommé au commandement par intérim des su divisions de Cosne, Bourges et Nevers, à Never DE TOUTE PART LES SECOURS

AFFLUENT EN HOLLANDE

mine et la princesse Juliana se sont rendues est grave. dans les contrées sinistrées. M. BOREL VISITE CUERS-PIERREFEU

Toulon, 14 août. - M. Borel, ministre de la marine, a fait ce matin une visite détail-lée du centre des dirigeables de la marine à Cuers-Pierrefeu, et des travaux d'instal-le cuers-Pierrefeu, et des travaux d'instalation d'une station d'avions et d'hydra- était parti de Sartrouville, le 12 courant. vions sur la plage d'Hyères. La municipalité d'Hyères lui a offert un

in d'honneur. PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Région Parisienne. — Beau temps, chaud. Vent de nors-est 2 à 4 mètres. Ciel peu nuageux. Un peu brumeux le matin. Température nocturne en faible hausse. Minimum de température, environ 15°.

Le grand prix d'Entrains se disputera le 31 août

Amiens, 14 août. — Les corps des dix vic-

Cette course est ouverte à tous les coureurs régionaux, licenciés, toutes catégories, ex-ception faite des professionnels.

 Cette épreuve se disputera sur le parcours suivant : Entrains, Couloutre, Douzy, Suilly-la-Tour, La Charité, Pouilly-sur-Loire, Cosne, Myennes, Saint-Amand, Bouchy, Sainpuits, En-

— Les organisateurs se réservent le droit de modifier, s'il y a lieu, l'itinéraire de la course, auquel cas les coureurs en seront prévenus au moins huit jours à l'avance par la voie de la

- La course comportera des contrôles fixes lieu sans entraîneurs, ni

aurait fermé l'aiguille avant le passage concours d'aucune personne étrangère ou pre-complet du convoi.

de la mise hors de course.

- Le comité des Fêtes décline toute respon

 Le fait d'être engagé indique que les cou-reurs auront pris connaissance du présent ré-glement et en accepteront toutes les clauses. — Toute infraction au dit réglement entrai-nera d'office la disqualification du coureur pris emier prix : une bicyclette Course, valeur

550 francs. SPORTING-CLUB SAINT-AMANDOIS

Les fêtes sportives et musicales prennent de jour en jour une ampleur plus importante : de nouvelles adhésions parviennent journellement et c'est une réunion sportive digne du plus grand intérêt qui se déroulera le 16 août sur le terrain du Vernet. Tous les champions ou exchampions du Berry seront, en effet, aux prises avec nos internationaux et c'est à un spectacle providir incubilible que les visiteurs essistement. avec nos internationaux et c'est à un spectacle sportif inoubliable que les visiteurs assisterent.

Baraton, ancien champion, a confirmé sa participation. L'équipe de l'Olympique de Paris avec sa pléiale d'internationaux et de recordman sera la au complet. Georges Carpentier, Descamps et les boxeurs annoncés (Paolino, Paul Frisch, Molina, Prié, Pierre Bosc et Jak Walker) nous donneront une belle démonstration du « Noble Art » qu'est le sport pugiliste. Cette journée où le sport et la musique seront représentés par quelques uns de leurs plus purs artistes sera une manifestation à laquelle tous se doivent d'assister.

AUTO-MOTO-VELO CLUB MACONNAIS

Le grand Prix Plassard, organisé à la Roche-Vineuse, par l'A. M. V. C. M. a remporté un-très grand succès. Cette épreuve disputée sur le parcours La Roche-Vineuse, Verzé, Azé, Donzy-le-Perthuis, Cluny, La Croix-Blanche, La La Roche-Vineuse, La Coupée, La Patte-d'Oie, Prissé, La Roche-Vineuse a été pour nos igunes couragnes l'accession d'un baillant aux jeunes coureurs l'occasion d'un brillant suc-cès, Gay, notamment, fit une course superbe, il ne fit qu'augmenter son avance et, malgré une chute avant Cluny, termina avec plus de deux minutes sur le second Couturier, qui bat Bernard au sprint par deux longueurs.

LE REGIME INCOHERENT

Le Gaulois (René Lara):

Le démocrate tend, par le jeu naturel des pressions électorales et des compensations popitiques, vers une centralisation absolue qui est, itiques, vers une centralisation absolue qui est, est républicain.

PRIX DU COMITE DES FETES DE POUZY-MESANGY

Demain dimanche 16 août, se disputera à Pouzy-Mésangy, le Prix du Comité des Fêtes, organisé par la S. V. M. avec le concours du comité des fêtes de Pouzy et M. Mathonntère

Cette épreuve se disputera sur un parcours de 30 kilomètres, sur le circuit suivant à cou-vrir 4 fois : Pouzy-Mésangy, route du Veur-dre, chemin de G. C. n° 13, Limoise, Pouzy-

Mésangy.

Sept prix répartis comme suit récompenseront les vainqueurs : au 1 r 100 fr., au 2 ° 60 francs, au 3 ° 40 fr., au 4 ° 30 fr., au 5 ° 20 fr., au 6 une paire de pédales, au 7 une surprise, 50 francs seront disputés en primes sur le

La remise des dossards aura lieu à partir de 14 heures au café Reby. Le départ sera donné à 15 heures, devant le même établissement, et l'arrivée sera jugée acevant M. Mathomière fils, cycles, vers 17 h. 45.

Cette épreuve régionale est ouverte aux coureurs licenciés de l'U. V. F. toutes catégories (seuf amsteurs)

ories (sauf amateurs). Engagements 2 fr. chez M. Saint-Lager, se-crétaire de la S. V. M., 64, place d'Allier à Moulins, et chez M. Mathonnière fils, cycles, à Pouzy-Mézangy où ils seront clos samedi 15

Voir.

Etat-major général de l'Armée, M. le colonel d'artillerie breveté Baratier, nommé su commandement par intérim de l'artillerie du 8' corps d'armée à Bourges, M. le colonel d'armée à Bourges,

DANS LA COURSE PARIS-LES PYRENÉES, UN COUREUR SE BLESSE GRIEVEMENT

Aurillac, 14 août. - L'étape Toulouseermont, par Aurillac, dans la course Amsterdam, 14 août. - De toutes les par- Paris-Les Pyrénées, a été troublée par un ies de la Hollande affluent des vivres, des grave accident. Le coureur Lambert s'est de Bellefond. médicaments et des vêtements destinés aux victimes du cyclone qui vient de dévaster une partie de la Hollande. La reine Wilhel-

L'AVIATEUR HUREL EST ARRIVE A CHALONS

Châlons-sur-Marne, 14 août. — L'aviateur

ILS ATTERRISSENT A DIJON

Dijon, 14 août. — Les trois appareils amphibies partis ce matin d'Argenteuil, sont arrivés ici à 13 h. 15. Ils pensent repartir novembre-décembre, 103 nominal; tendanpour Lyon vers 17 heures.

SAONE-ET-LOIRE

CHAROLLES

« L'ARLESIENNE » SERA DONNEE AU THEATRE DE VERDURE LE 30 AOUT

Le dimanche 30 août, à 15 heures, sera donné l'Arlésienne, au Théâtre de Verdure. Cette représentation précédemment fixée s'annonce sous les plus heureux hospices. Le chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet, soulenu par l'admirable partition de Bizet, aura comme principale interprête Mile Tonia Navar, de la Comédie Française. Cette magnifique artiste occupera sur la scène de notre théâtre français

occupera sur la scène de notre theâtre français une place très importante.

M. Badin, chef de musique prend la direction de la partition.

Les chœurs reront airigés par M. Mény-joudier et M. Dauvergne.

Prix des places : loges (4 places) par person-ne. 20 fr. ; 1º° orchestre, 20 fr. ; première, deu-xième série, 15 fr. ; seconde, 10 fr. ; troisième,

Adresser le montant des places : 1 fr. de location en sus à M. Brémont, de Charolles, jusqu'au 27 août inclus. En cas de mauvais temps, la représentation aura lieu au théâtre et les places louées seront remboursées aux non bénéficiaires. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Paul Brémont, Charolles.
Le soir, à 21 heures, grande fête de nuit, attractions, bal. Le jazz Pedro, entrée générale:

CAISSE D'EPARGNE

Résumé des opérations de la caisse d'éparresume des operations de la caisse d'épar-gne pendant le mois de juillet 1925 : Versements : 238.496 fr. 11 ; rembourse-ments 131.448 fr. 65 ; excédents de recette 100.047 fr. 46 ; solde dû aux déposants au 31 juillet 1925 : 12.299.517 fr. 12 centimes.

LE CONCOURS DE MAJORATION

Il est rappelé aux éleveurs des départements de Saône-et-Loire, de l'Allier, de la Nièvre, du Rhône et de Loir-et-Cher, que le concours de majoration pour les chevaux hongres et les juments de trois ans et demie à six ans dura lieu à Charolles, à la promenade Saint-Nico-las, le mardi 18 août, à 7 h. 30.

Dépôt de remonte. - Le comité d'achat du dépôt de remonte. — Le comite d'achat du dépôt de remonte Mâcon fonctionnera à Charolles le mardi prochain 18 août après le concours de majoration et le dimanche 13 septembre à l'issue du concours de la société hippique de Saône-et-Loire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la dernière séance : Admission d'une demande d'allocation aux rieillards : maintien d'une ancienne demande l'allocation aux vieillards rejetée : hospitalisa-ion d'un vieillard assisté à l'Asile départemental : admission d'une demande d'assistance aux femmes en couches ; révision des listes d'assis-tance aux vieillards et aux familles nombreu-ses ; approbation des modifications envisagées aux réservoirs, prévues au projet d'amélioartion du réservoir des eaux : concession d'eau à do-

Concession d'eau. - Les personnes qui désirent obtenir une concession d'eau à domicile, devront se faire inscrire à la mairie de Givry, avant le 1° septembre, et prendre connaissance des conditions réglementaires pour le nouveau service des eaux de la ville.

LA MOTTE-SAINT-JEAN LA FETE DE LA VARENNE

Dimanche 23 août, fête du hameau de la Varenne : grand bal, orchestre Michaud ; con-sommations de premier chcfx, passe-croute, jambon, friture chez Devil.ard et Duchassin,

Trouvaille. — M. Lióbaud, garde particulier, demeurant à La Motte-Saint-Jean, a trouvé une montre qu'il a déposée à la mairie où on

UCHIZY CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la dernière scance :

— Le conseil nomme deux délégués pour 'établissement de la liste électorale consulaire : MM. Hugues Gratien et Marius Cha-

- Accepte la demande d'augmentation de un dixième, du traitement du receveur municipal.

— Dresse le cahier des charges pour l'amodiation du droit de chasse sur les terrains communaux, ainsi que pour les baux des terrains communaux de Devenay et de Bois-des-Lits.

— Déclare prendre à la charge de la commune les branchements d'éclairage electrique pour les distances supérieures à

MARCIGNY Prisonniers de guerre. — Les prisonniers de guerre susceptibles de bénéficier de l'indemnité compensatrice créée par l'art. 140 de la loi de finances du 13 juillet 1925, sont priés de bien vouloir s'adresser au siège de l'Association, (hôtel Millet), à Marcigny, où ils trouveront tous rensegnements et formules nécessaires pour obtenir rette indemnité.

pour obtenir cette indemnité. GUEUGNON Arrestation. — La gendarmerie a arrête et écroué à la maison d'arrêt, pour vagabondage, Charles Bouasson, 41 ans, journalier, sans do-

VENDENESSE-SUR-ARROUX Accident. — Un cultivateur de Vendenessesur-Arroux. M. Pierre Boucher, métayer au domaine des Chassigneux, revenant de Digoin, faisait à hicyclette la descente de La Fourrier, lorsque, perdant l'équilibre, il fit une grave chute sur la chaussée de la route où il resta nanimé. Relevé par des passants et transpor-é chez M. Valentin Ducroux, son beau-frère, M. Boucher y reçut les soins de M. le docteur

Un long repos sera nécessaire à la guérison du cycliste qui a une fracture de la clavicule gauche, outre des écorchures et contusions multiples sur tout le corps.

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa dernière séance, le conseil a pris les décisions suivantes : désigne deux délégués pour la révision des listes électorales consulaiapprouve le marché passé avec M. Lièvre, entrepreneur à Santenay, pour fourniture de bierre destinée aux chemins vicinaux ; décide ffectuer diverses réparations à l'école

BOURSE D'I COMMERCE

Sucres. - Courant, 227 et 227.50 payé prochain, 222 payé ; octobre, 203 payé ; ; l'octobre, 202.50 à 203 ; 3 de novembre 202.50 payé. Cote officielle, 228 à 228.50 endance ferme. Alcools. — Courant, 760 scheteur · prochain, 760 nominal; octobre, 745 nominal;

3 d'octobre, 740 nominal. Tendance soute-Blés. — Courant, 124.25 rayé; prochain 119.25 payé; septembre-octobre, 120.25 payé; 4 derniers, 122 payé; novembre-dé-cembre, 123.50 payé. Tendance faction Seigles. — Courant, 100 nominal; pro-

ce calme. Farines. - Courant, 168 nominal; pro chain, 159 nominal; septembre-octobre, 159

nominal. Tendance calme. Avoines noires. — Courant, 99.50 rayė; prochain, 92 à 93 ; septembre-octobre, 92

LE CREUSOT

LA FETE PATRONALE

Aujourd'hui samedi réveil en fanfare dans les d'encouragement à l'agriculture lifférents quartiers de la ville trompes de chasse, la Saint-Hubert.
Cet après-midi, de 15 à 17 heures, sur le boulevard Henri-Paul-Schneider, tournoi d'escrime,
organisé par la société l'Espérance. Le tournoi
comprendra les épreuves suivantes : coupe de la Saint-Laurent, disputée entre les sociétés la Riposte, de Chalon et l'Espérance du Creusot.

Concours d'adultes. Concours de fleuret. A 14 h. 30, place de la Molette, départ de la course cycliste sur route organisée par la Pédale

Sportive Creusotine.

A 15 h. 30, au vélodrome Montporcher, grandes courses sur piste organisées par le Vélo-Club Creusotin : grand prix de la ville du Creusot, avec la participation des coureurs réputés dont nous avons annoncé les engagements.

A 21 heures, place de la Molette, grand feu d'artifice et concert par la Saint-Hubert.

Grande fête foraine sur les places Schneider et de la Molette.

SOCIETE D'ESCRIME L'ESPERANCE

t de la Molette.

Aujourd'hui samedi, à 15 heures, boulevard, Henri-Paul Schneider, l'Espérance organise un

ont les épreuves suivantes : Coupe de la Saint-Laurent, intersalles entre es équipes la Riposte de Chalon et l'Espérance

nnées.

Epreuve individuelle d'épée ouverte à tous servée aux cultivateurs.

Les agriculteurs désireux de se procues amateurs. Indviduel fleuret réservé aux élèves de la

De jolis prix récompenseront les premiers
classés dans chacune des épreuves.

Rassemblement de la société fanfare comprise, à 14 h. 30, salle Henri-Paul, rue de la Lhaise.

Lhaise.

Hatif intersable et blé de Saumur, à Lhaise.

Les assauts d'une combattivité extraordinaire furent présidés successivement par les tireurs et M. Jureaieu, de la salle Lafoucrière de Montluçon qui sera aujourd'hui un sérieux bault, à Montferry, Autry-le-Châtel. adversaire pour les tireurs du tournoi de la Saint-Laurent.

Accident du travail. - Ouvrier mouleur la fonderie d'acier des établissements Schnei-der, M. Philippe Cheurlin, 59 ans, demeurant des Riaux, 19, a élé brûle à la jambe gau-

Service pharmaceutique. — La pharmacie depouilly, place Schneider, restera seule ouerte au public aujourd'hui samedi et demain limanelle.

Doigt écrasé. — En démontant des cylindres, n lamineur des usines, M. Jean-Marie Lhenry, emeurant rue Albert-1", 32, a eu l'index de la nain gauche broyé, Brûlures. — Un chaudronnier des atéliers ésarménien, rue des Lamineurs, M. Eugène harton, 24 ans, demeurant rue du Crassier, 33, a été atteint par un jet de crasses et pro-condément brûlé à la main gauche.

AUTUN

SOCIETE D'HORTICULTURE

La société Autunoise d'Agriculture et d'horticulture se réunira demain dimanche, en as-semblée générale à 14 heures, à l'Hôtel de Ville. Ordre du jour : Concours de fleurs coupées provenant des graines fournies par la société. Les exposants doivent apporter leurs fleurs une demi-heure avant l'ouverture. Fête de la Saint-Dierre Perseure. Erécentation de nouvelle men

régiment d'infanterie, qui paraissent être les auteurs du vol commis chez M. Jarlot, commisgreffier au tribunal civil et de la tentative d'effraction chez M. Bizouara, cafetier, place

Conférence au village sera donnée par M. Vail-ent de Guélis, le 18 courant à 20 h. 30, dans me des salles de l'Hôtel de Ville, Le sujet sera sur l'emprunt et ses avantages.

CHALON-SUR-SAONE

L'ASSASSINAT DE LA CUISINTERE De concert avec la police locale, la brigade

mobile de Dijon poursuit l'enquête sur l'assas-sinat de Mme veuve Bêche. On confirme que Berthier, l'auteur présumé du crime, faisait de fréquents appels à la bour-se de Mme Bêche. Peu travailleur, mais ayant de continuels besoins, il lui fallait de l'argent ne condamnation pour cambriolage Paris, prouve qu'il n'était pas délicat sur les

noyens de s'en procurer. La mort de la victime remonte à samed: soir, vers minuit, et, ce soir-là, Berthier a cté aperç à la fête de Saint-Laurent. Depuis on le cher che. A noter qu'il est parti avec un vêtement à lui acheté par la veuve Bêche. Son arrestation ne semble pas très éloignée.

Au 134 R. I. — M. Négroni, lieutenant, figure sur la liste de départ pour les théâtres d'opéra-

nier, le jeune Joseph Chapuis, 7 ans, est tombé du baleau de ses parents dans le bassin du cazoy, voyageur, l'enfant a pu être sauvé de la représentée par M. Perrot, adjoint.

CARNET MONDAIN

Ce marché devant attirer beaucoup d'acheteurs, les vendeurs sont invités à y venir très nombreux, car ils auront l'assurance d'y trouver facilement l'écoulement de tous leurs pro- dis.

Le premier marché aura lieu le dimanche 23 août. Il ne sera pas perçu de droit de

LOIRET

GIEN

Un concours de la Société

La société organise dans le canton de Gien, un concours d'installation mécanique d'intérieur de ferme. Les agriculteurs qui possèdent, soit un moteur électrique, soit un moteur à essence, soit une roue hydraulique, soit un manège, pour la commande des coupe-racines, sont priés de se faire inscrire avant le 15 septembre 1925. Les demandes d'inscription seront adressées à M. Cossis, place de l'Hôtel-de-Ville, à Gien.

Une commission visitera les exploitations concurrentes et repartira une somme de 1.000 fr. de prix et six médailles (en vermeil, en argent, en bronze), offertes par le

Off ce agricole départemental

En 1924, pour encourager l'emploi des seournoi d'escrime au cours duquel se dispute-mences sélectionnées l'Office-agricole a rétrocédé à prix réduit à cinq agriculteurs de l'arrondissement, des semences de blés sélectionnées appartenant aux meilleures du Creusot. L'équipe gagnante aura la garde pendant un an, de la nouvelle coupe mise en compétition. Cette coupe deviendra la propriété vérietés à gros rendement. Ces blés culti-définitive de la société qui l'aura gagnée deux ge, vendus comme semence de choix au prix des l'étant rédes blés de meunerie, cette vente étant ré-

rer ces semences sont priés de consulter le Individuel fleuret réservé aux pupilles de la tableau ci-dessous et de s'adresser au fermier détenteur de la vérité de leur choix.

Chaise.

Une poule amicale disputée cette semaine M. Burgevin à St-Benoît-sur-Loire.

Blé des alliés, Vilmorin 23 ou St-Michel

Une poule amicale disputée cette semante entre quelques tireurs de l'Espérance a donne les résultats suivants :

1. Saclier, 2. François, 3. ex-æquo Gadet et Bon fermier, à M. Marchand f.ls, Saint-les résultats suivants :

1. Saclier, 2. François, 3. ex-æquo Gadet et Bon fermier, à M. Poutonnier à Guilly. Vittoz, 5. Bourdier, 6. Moriaux, 7. Bourgeois, Evé des alliés, à M. Poutonnier à Guilly. Blé de la Paix et Bon fermier, à M. Gi-Blé des alliés et Bon fermier, à M. Raim-

LES FETES DU COMICE

Le maire informe les habitants qu'à l'occa-ion des fêtes du comice agricole il les autorise placer des sapins sur les trottoirs en bordure de leurs maisons.
Cependant, il recommande très instamment à ses administrés de veiller à la conservation des pavés qui auront été déplacés et ceci alin d'éviter des dépenses assze élevées, au cas où il

faudrait pour oir au remplacement de ceux qui auraient été perdus ou cassés. Trouvailles. — Il a été trouvé : Une barette en argent, une montre-bracelet, une paire de lunettes, une roue de secours d'auto.

Etat civil : Naissances. — Suzanne Monin, rue des Briqueteries: Guy Douineau, 58 rue Paul-Bert,
Mariages. — Henry Drouin, faïencier, et Jeanne Bruneau: Edgar Chenault, peintre en bâtiment, et Louise Jacquelin, couturière.

Décès. — André Boureux, 78 ans, à l'hospice: Louise Jouve, femme Marchenoir, 50 ans, 8, place de la Victoire.

MONTARGIS DANS LE PERSONNEL ENSEIGNANT Les mutations suivantes ont été effectuées dans le personnel de l'enseignement prunaire de l'arrondissement :

demt-neure avant l'ouverture. Fête de la Saint-Pierre-Banquet. Présentation de nouvaux membres divers.

Les cambriolages, — Mme Joly, demeurant faubourg Saint-Jean, qui avait déposé une somme de 400 francs dans un carnet placé dans une armoire, a cu la désagréable surprise de ne plus les retrouver. Une enquête est ouverte ne plus les retrouver. Une enquête est ouverte. On a procédé à l'arrestation de Léon Delaplace, faubourg Saint-Blaise, Boyer Julien, sans domicile fixe, et Harmarin, soldat au 27e regiment d'infanterie, qui passissent des la complet d'infanterie qui passissent de la completa de la comple ans domicile fixe, et Harmarin, soldat au 27e égiment d'infanterie, qui paraissent être les souteurs du vol commis chez M. Jarlot, commis-treffier au tribunal civil et de la tentative l'effraction chez M. Bizouara, cafetier, place les Marbres.

Conférence. — Une causerie organisée par la conférence au village sera donnée par M. Vail-tentation de la conférence au village sera donnée par M. Vail-tentation de la conférence au village sera donnée par M. Vail-tentation de la conférence au village sera donnée par M. Vail-tentation de la conférence au village sera donnée par M. Vail-tentation de la conférence au village sera donnée par M. Vail-tentation de la conférence au village sera donnée par M. Vail-tentation de la conférence au village sera donnée par M. Vail-tentation de la conférence de la con

SECTION DES MUTILES DU LOIRET La section des Mutilés du Loiret organise, pour le dimanche 6 septembre prochain, une réunion cycliste sensationnelle, au stade muni-cipal. Brocco, le populaire Coco, est parmi les 20 engagés de la série des coureurs devant prendre part à l'Américaine.

PITHIVIERS MUSIQUE MUNICIPALE

Programme du concert de demain dimanche de 21 à 22 heures, au kiosque : Kellermann, pas redoublé, Legeart ; Ouver ture des Francs-Juges, Berlioz ; Polonaise de Concert, Vidal ; Ouverture d'Obéron, Weber martouse, polka, Popy. Audiences de vacation. - Pendant les vacanes, les audiences correctionnelles auront lieu aux dates ci-après : les 28 août, 11 et 25 sep-

tembre. Au 134° R. I. — M. Négroni, lieutenant, figure du la liste de départ pour les théâtres d'opéraions extérieures.

Sauvetage dans le canal. — Le fils d'un marinier, le jeune Joseph Chapuis, 7 ans, est tombé
du baleau de ses parents dans le bassin du canal du Centre.

Grâce au dévouement d'un témoin, M. Demeutoy, voyageur l'enfant a pu être sauvé de la

Mort au champ d'honneur. — Jeudi, un service funèbre a été célébré à l'église paroissiale
à la mémoire du caporal Jean Verrier, du 17tirailleurs, tué au Maroc, la première victime
de la guerre du Riff, résidant à Pthiviers. Or
anciens combattants, des multilés, des coloniaux, des Vétérans, de la Jeunesse catholique,
les nombreux camarades de Jean Verrier au
Club Athlétique Pithivérien; la municipalité était
representée par M. Perrot, adjoint.

FERRIERES-EN-GATINAIS LE PELERINAGE A N.-D. DE BETHLEEM

ETANG-SUR-ARROUX
Nous apprenons la mort du Comte Gérard de Ganay. Les obsèques auront lieu à Etang-sur-Arroux, le 17 août, à 10 heures. Le présent avis tiendra lieu d'invitation.

DIGOIN

Service pharmaceutique. — Le service sera assuré aujourd'hui samedi par la pharmacie Coquelu, rue Nationale et demain dimanche par la pharmacie Clayeux, avenue de la Gare.

Marché. — MM. les cultivateurs sont informés de la création d'un marché à Digoin, place de la République, fe dimanche matin, en remplacement du marché du mardi supprimé.

Ce marché devant attirer beaucoup d'acheteurs les venceurs sont interes des contents de la chapelle de N. D. de Bethleem.

Le pélerinage annuel à Notre Dame de Bethléem aura lieu le mercredi 9 septembre et sera présidé par S. E. le cardinal Touchet, évè que d'Orléans.

Voici le programme de la journée : A 7 h. 30 messe de communion, célébrée dans la chapelié de N. D. de Bethléem. A 10 heures, sur la placé de l'église, formation et départ de la procession escortant la statue de la Vierge Noire jusqu'è de Souppes. Instruction par M. l'abbé E. Isambert, curé doyen de Courtenay. A 11 h. 30, Récitation du rosaire médité. A 15 heures, vèpres solennelles. Instruction par M. l'abbé Sarrat, curé doyen de Mormant. Salut solennel, allocution par Service par M. l'abbé Sarrat, curé doyen de Mormant. Salut solennel, allocution par procession à la chapelle de N. D. de Bethleem.

La grand'messe et les offices de la journée seront célébrées sous les quinconces du Para-

BEAUNE-LA-ROLANDE

Le premier marché aura lieu le dimanche 23 août. Il ne sera pas perçu de droit de place.

PARAY-LE-MONIAL

POUR LES AMBULANCES DU MAROC

La quête faite par lla Croix Rouge dimanche dernier, sur l'hippodrome, pendant les courses, a produit plus de 700 francs.

Le comité de la Croix Rouge adresse ses remerciements au public. Les personnes qui n'assistaient pas aux courses et qui voudraient s'associer à ce geste généreux en faveur de nos soldats qui se battent sur la terre d'Afrique, sont priées d'adresser leur offrende soit à M. de Lescure, président, soit à M. Badet, trésorier du comité.

BEAUNE-LA-ROLANDE

Accident. — M. Dubois, représentant de commerce à Pithiviers, se rendait à Beaune-la-Rolande lorsque, près de cette ville, en voulant éviter un chiem qui courait après sa voiture automobile, il fit une emberdée et vint culbuter un motocycliste, M. Lebœuf a été relevé couvert de Contusions de l'elevite se rendait dans la direction de Pithiviers, se rendait à Beaune-la-Rolande lorsque, près de cette ville, en voulant éviter un chiem qui courait après sa voiture automobile, il fit une emberdée et vint culbuter un motocycliste, M. Lebœuf a été relevé couvert de Contusions de la clavicule gauche brisée à deux endroits. Il a été transporté à l'hôpital de Montargis.

MALESHERBES

Inauguration. — La ligue des commerçants organise pour dimanche une fête à l'occasion de l'inauguration des eaux et de l'électricité de l'inauguration des eaux et de l'électricité aux hameaux de Pinson et de Trézan. A cette occasion, aura lieu un festival de mu-

rier du comité.

A cette occasion, aura lieu un festival de musique auquel prendront part les sociétés de Malarrestation. — La gendarmerie a mis en état lesherbes, Pithiviers, Puiseaux, Montereau, Mildarrestation Despitaines, demeurant à la cité. Ily, Gondreville Essonnes et Brétigny, en tout 100 exécutants.

MOULINS

ha grève des employés de banque

Communication des grévistes :

A la réunion quotidienne des grévistes, vendredi à la Bourse du Travail, il a été donné lecture du communiqué de la Fédération de Bordeaux et de plusieurs lettres reçues des Comités de grève de la région La détermination prise par les employés de la Banque de France après une entrevue qui eut lieu avec leur gouverneur de ne plus accepter pour l'encaissement les effets remis par les Banques touchées par la grè-ve a été très favorablement accueillie. Cette décision aura certainement pour effet de hater la fin du conflit.

Nous relevons dans certains quotidiens Je Paris que le traitement d'un employé de ta Société générale sortant du régiment est de 8.000 francs. Sans vouloir contester ca-tégoriquement ce chiffre, nous jugeons bon de signaler qu'en ce qui concerne la place de Moulins, le même employé touche actuellement 5.600 francs, toutes indemnités

En raison des fêtes du 15 août, la réunion journalière est remise au lundi 17, à 10 heures. La permanence sera néanmoins assurée durant ces deux jours de fête au siè ge du syndicat.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations

Jean-Marie Gosselin, 29 ans, originaire de Lièvin (Pas-de-Caldis) est inculpé de plusieurs vols notamment celui d'un sac à main au préjudice de M. Naux, de Cossaye (Nièvre). Le tribunal le condamne à six mois de prison en ordonnant la confusion de sa peine avec une autre de trois ans de prison récemment prononcée contre lui par la Cour d'assises du Cher.

— Henri-Paul, 27 ans, cultivateur à Couzon, et Gontran tForgeaux, 19 ans, domestique à Sant-Léopardin, ont porté des coups à M. Gourand, aubergiste dans cette dernière commune. Le tribunal les condamne à 16 fr. d'a-Ont prêté serment devant le tribunal, en

onli prese street de garde particulier:

MM. Jean-Marie Berthomier, de Dompierre, au service de M. Lavigne; Antoine Colas, de Villiers-la-Montagne, au service de M. de Tracy; Jean-Marie Coigné, de Meillard, au service de M. Petitpère; Louis Soulard, de Saligny-sur-Randon, au service de M. Jacques de Montlivaud; M. Deschamps, de Couzon, au service de M. Cagnat,

MM. Jean-Marie Berthomier, de Dompierre, 5° série; Cahors, Oblette, Buchonnet, Charnay. no Repêchage: entre les 2° et 3° de chaque série. Demi-finales de 3 hommes.

Deuxième course. — Grand Prix de la Ville de Vichy. — Réservée à 4 coureurs par invitation: 1.500 fr., 1.000, 750, 500. — 1° Cugnot, Veillet, Choury; 2° Rohrbach, Choury, Cugnot; 3° Choury, Rohrbach, Veillet; 4° Veillet, Rohrbach, Cugnot; 5° Cugnot, Rohrbach, Choury,

LA PSEUDO-MARQUISE DE BAER

La police a arrêté ce matin, en exécution d'une contrainte par corps, Eugénie Noël, la pseudo marquise de Baer, qui n'avait pas acquitté les frais s'élevant à 5 km. par équipe de 4 coursurs.

Veillet.

Classement général par addition de points.

Troisième course. — Challenge Oyhénart. — prix: 1" le challenge et 150 fr.; 3° 100 f 17 francs du jugement par lequel, le 8 mai

que de ferme, pour vol d'une bicyclette ap-partenant à M. Claude Fradin, 4 mois de

épouse, née Mélanie Jeannot, mar-nds forains, sans domicile fixe, pour déut de vaccination, 16 francs d'amende ir défaut

tribunal condamnant Jean-Marie Menard ancs d'amende chacun.

u palais. — A l'audience de ce jour, M. neois Rondepierre, demeurant à Barrais ofles a prêté serment en qualité de garde iculier des propriétés de M. Henri Fejard,

Joseph Roudillon, demeurant en la même si vibrant enthousiasme.

SOUVIGNY

CONSEIL MUNICIPAL

l'ans sa dernière séance, le conseil a commissions des travaux publics et des ob- 2º M.

par le maire, relatif à la propreté des rues. néville). let le budget vicinal du même exercice.

Approuve les polices d'assurances les acidents des employés communaux et du personnel du service de la manœuvre de la pompe à incendie:

— Donne acte à M. le maire de la com-

munication des dépenses imprévues, Nomme MM. Jacques Juin, et Jean-Marie Cote, délégues pour la révision de la liste des électeurs consulaires.

Donne un avis favorable à une demande de sursis d'incorporation.

Etat civil: Décès. — Mme veuve Madaud, 58 ans. annum annum

AU CASINO DE POUGUES SAMEDI SOIR 15 AOUT A 21 h. 30 GRAND BAL COSTUMÉ

Des Films Connus ... COTILLON MONSTRE - JAZZ-BAND SOUVENIRS - BATAILLE BOULES MULTICOLORES — SERPENTINS

- SOUPERS FROIDS -Un bon Conseil : Retenir sa table.

ALLIER

La Saison à Vichy

Mu Grand Casino. — Aujourd'hui i « Les maitres chanteurs de Nuremberg ».

Le théâtre du Casino donne ce soir la troisième représentation des « Maîtres Chanteurs de Nuremberg ».

— En raison de l'importance du spectacle, le rideau se lèvera à 8 heures précises.

bre comique, triomphe tous les soirs dans le formidable succès de rire : « Le Monsieur de cinq heures », qui sera joué tous les soirs, jusqu'à mardi et en matinée. Au Casino Jardin. - Tous les soirs : « La diocèse.

Cinéma : « Ce cochon de Morin ».

Les grandes courses eyelistes de Vichy

PREMIERE JOURNEE

Première course. — Championnat de TU. C. V. — Prix : 100, 75, 50, 25, 15, 10. 2 tours de piste. 5 série. — 1° série : Bonnetot, Petit, M. Roch, Soupizet, Auclair ; 2° série : E. Roch, Fontaine, Caveron, Vialton · Delorme ; 3° série : Gadet, Boissonnet, Riche, Ferrandon ; 4° série : Delhomme, Cirot, Mourlon, A. Roch, Méritet ; 5° série : Cahors, Oblette, Buchonnet, Charnay. Repêchage : entre les 2° et 3° de chaque série. Demi-finales de 3 hommes.

bach, Cugnot : 5° Cugnot, Rohrbach, Choury, Veillet.

Classement par addition de points.

Cuartine course. — Priz du Contié des Féscie : 14. Vipere-il, à M. Thiery de Cabanes.

PRIX DE DEUX ANS (plat)

13. 100 fr.; 4* 50 fr.; 5* 25 fr.

1* série : Cugnot, Veillet, Cognet, Cordero : 1* série : Chordero, Veillet, Cognet, Cordero : 1* serie : Chordero, Chordero, Veillet, Cognet, Cordero : 1* série : La veillet, Cognet, Cordero : 1* série : Chordero, Chordero, Veillet, Cognet, Cordero : 1* serie : Chordero, C

après les cimq premiers tours. Finale: 1º: 100 fr., 2º 50 fr., 3º 30 fr., 4º 20 fr.

us prévenus s'entendent condamner à 16 corrida de mise à mort de 4 toros croisés de. les a fait surnommer les Miuras français. de bancs. Dans quel état les avons-nous les accumulées : 1 kilo pour chaque somme de 3.000 français eacumulées : 1 kilo pour chaque somme de 3.000 français

toros visibles au corral.

adopté les conclusions des rapports des marquis de Croizier (Cercle Hoche, Paris);

Relève de 50 % le tarif des conces-S. C. V. au marquis de Croizier.

AU SPORTING-CLUB DE VICHY

some: 1 Major Patrick et Mrs Dodd, 93-16 77: 2 M. Germot et Mile Durand-Fardel 85-6 79 et M. J. H. Wright et Mme Monnier 85-6 79; M. et Mme Sauberan 96-15 81 : capitaine Mortimer et Mrs Mayer, 93-5 : 85; M. G. Ral-li et Mrs Wolff 105-19 : 86. (Sur 28 joueurs).

nous relevons les noms suivants : M. P. Brulat, Mme Marie Prudhomme, la comtesse Napoléone de Rochecouste, M. Gaston Leroy, Mr. et Mrs Waldemav Bauer, M. René Klein, Mme de Saene, M. Ernest Mallison, Mrs Régina Dreiger, Mrs Alex Kennedy, Mme et Mile E. Liebman, M. André Bloch, Lady J. Wortington, M. Georges Vissa Pacha, M. et Mrs C. J. Covern, Mme A. F. Steinthal, M. Bobert Hirch.

CERILLY Distinction honorifique. — M. Blanc, capitaine de gendarmerie à Montlucon, vient de remettre sur la place de la Croix-Blanche, la médaille militaire au chef de brigade Dumet,

pour ses brillants états de service.

NIÈVRE

NEVERS

APRÈS LE TRIDUUM EN L'HONNEUR

DE LA BIENHEUREUSE

de Nuremberg ». C'est l'une des productions les plus importantes de Richard Wagner, une de ses pièces qui occupe une place tout à fait à part dans l'ensemble de ses œuvres. 10 la construction d'une hasilique l'assilique l'ensemble de ses œuvres.

Au Petit Casino. — Albert Brasseur, le célè-la Bienheureuse Bernadette qui ont été cé-pre comique, triomphe tous les soirs dans le lébrées à Nevers avec l'éclat que Paris-comidable succès de rire : « Le Monsieur de Centre a souligné, Mgr Chatelus adresse une lettre de reconnaissance aux fidèles du

Nous en détachons les passages suf-

Revue Fleurie ».

Au Novelty. — Le Coup de la Fin du monde,
Lui ! Le Pharmacien, avec Jacqueine Brizard.

A la Restauration. — Le Lion des Mogols.

Au Parc d'Enjants. — Guignol.

Au Casino des Fleurs. — Aujourd'hui, à l'occasion du 15 août : trois galas.

A 13 h 30, au Jardin : « Boccace », opérette en 3 actes de F. Suppe, avec la divette Renée Page ; MM. Beroard, Saintpres, Dupleix, Desomer, Crepy ; Mmes Nado-Regel, Causse, Chabana, etc.

A 20 h. 30, au théâtre de la Comédie « L'heure du Berger », comédie gale en 3 actes de M. E. Bourdet, avec Mile Madeleine Lyrisse; MM. J. P. Maury, L. Nurbel, J. Mille : Mmes S. Charlier, J. Lugan, Rexiane, etc.

A 20 h. 30, au Jardin, music-hall de gala : The Okadés, acrobates japonais : Camille Stefany, Dalmais, Trio Julian, Dick Crter, les Fredinas.

Cinéms : « Ca cochon de Marin ...

res. Mgr l'Evêque d'Autun qui, gracieusement, fut nôtre, pendant tout le tridium, inaugurait les pélerinages à Bernadette Bienheureuse, le mardi 4 août, avec 1.500 de ses diocésains. Ils nous édifièrent grandement et, eux-mêmes, emportèrent, croyons-nous, un excellent souvenir de leur passage et de leur séjour à Nevers.

de leur passage et de leur séjour à Nevers.

Nous accueillerons ceux qui viendront à
nous, avec toute la bienveillance et tous les
égards que commande une hospitalité respectueuse et chrétienne.

Il faut, dès maintenant, songer sérieusement
à la construction d'une vaste église. Elle s'impose pour l'honneur de Bernadette, pour la
réception des foules qui viendront la prier, pour
le déploisment des cérémonies que comportent le déploiement des cérémonies que comportent les pélerinages. Les catholiques, les âmes pieu-ses comprendront cette œuvre et voudront y coopérer généreusement. La future Basilique sera l'honneur de tout le diocèse, sans doute, mais plus spécialment de notre cité! — Nos paroles peuvent être considérées comme un pre-mier appel.

La location est ouverte aux Arênes et les l'herbe, au pied des grands platanes.

La réunion fut bien réussie. Président : toyens ? Pourquoi tous ces véhicules n'empruntent-ils pas la route qui, passant de pruntent-ils pas la route qui, passant de pruntent-ils pas la route qui, passant de vant l'abattoir, contourne le « square » ? Deux bornes et une barre de fer à l'entition sont complétées et régres par le Règle du terre-plein, voilà qui serait sufficient du terre-plein, voilà qui serait suffice du terre-plein, voilà qui serait suffice du terre-plein, voilà qui serait sufficient du trée du terre-plein, voilà qui serait sufficient des Hacks et Hunters de fer à l'entitore du terre-plein, voilà qui serait suffice du terre-plein, voilà qui serait suffic A l'issue de la compétition, M. Chauchat, de notre cité ne peut qu'y gagner. Du

G. KRAEMER.

SOCIETE COLOMBOPHILE

Voici les résultats du 12 août Mixed Foursome : 1° Major Patrick et Mrs Dodd, 93-16 :
77 : 2° M. Germot et Mile Durand-Fardel 85-6 :
79 et M. J. H. Wright et Mme Monnier 85-6 :
79 : M. et Mme Sauberan 96-15 - 81 : capitaine
Mortimer et Mrs Wolff 105-19 : 86 : (Sur 28 joueurs).
It et Mrs Wolff 105-19 : 86 : (Sur 28 joueurs).

Nos hôtes. — Parmi les récentes arrivées,
nous relevons les noms suivants :

M. P. Brulat, Mme Marie Prudhomme,
amus société de Steeple-Chases de France. — 3.500 ferance to les entrées au premier ; 800 fr. au troisième. — Pour chevaux de la ruroisième. — Pour chevaux de 4 ans et au-dessus, — Entrée : 40 fr.; forfait · 10 fr. sil a été déclaré. — Poids : 4 sas, et au-dessus, 64 kilos · 5 ans, et au-dessus, 64 kilos · 5 sur, et au-dess

rande randonnée de nos pigeons.

— Entrée des voitures sur l'Hippodrome :

Automobiles : 5 fr. : Voitures à 2 chevaux : 5 francs : Voitures à 4 roues : 4 ir. : Voitures à 2 roues : 3 francs.

la place des Pèlerins nous prie de rappeler que ce soir samedi, à 21 heures, sera donné un grand bal populaire gratuit, sous la direction du piston Page.

Une nouvelle qui ne manquera pas de réjouir n es les nombreux habitués des Concerts du Grand kilo Café. Aujourd'hui 15 et demain 16 août. ils auront la bonne fortune a'entendre Mme Céoile

Programme des courses hippiques

qui se disputerent demain dimanche PRIX DES ELEVEURS

(au trot attelé) 500 fr. prélevés sur les ressources au parimutuel pour chevaux hongres et juments, agés de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais pris part à une course d'une valeur nominaie supérieure à 500 francs et appartenant à des propriétaires résidant dans le départemnt de la perieure a sur trancs et appartenant a des pro-priétaires résidant dans le départemnt de la Nièvre. — 250 fr. et les entrées au premier ; 125 fr. au second ; 75 fr. au troisième et 50 fr. au quatrième. — Entrée ; 10 fr. — Distance : 8.000 mètres environ. Les chevaux de 4 ans, reculeront de 50 mètres ; ceux de 5 ans et au-dessus de 100 mètres — Seront seuls admis à conduire, les propriétaires, leurs fils ou leurs domestiques, à l'exclusion de tout entraîneur, dresseur ou jockey. — Poids libre. — Les voi-tures de courses ou d'entraînement seront ex-clues. Tout cheval dvant fait partie d'un établisd'entraînement depuis moins d'un an

Engagés : 1. Le Mahousse, à M. Maurice Perreau ; 2. Toupie, à M. Grandjean ; 3. Nénet-te, à M. Mordon ; 4. Patte-d'Acier, à M. Du-rand ; 5. Rossijeny, à M. Philippe Fity ; 6. Pompon, à M. Ferdinand Fabry ; 7. Anitha, à M. Dessauny ; 8. Bicyclette, à M. Dessauny ; 9. Tzigane, à M. Henri Delorme.

PRIX DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE

(au trot monté) 2.000 fr. offerts par le gourmement de la République, pour chevaux entiers et juments de demi-sang, âgés de 3, 4 et 5 ans, nés et élevés en France, n'ayant pas gagné une somme totale de 2.000 fr. — 1.000 fr. et les entrées au premier ; 500 fr. au second, 300 fr. au troisième et 200 fr. au quatrième. — Entrée : 20 fr. — Poids libre. — Distance : 3.000 mètres environ. — Les chevaux ayant gagné une somme totale de 1.000 fr. reculeront de 25 mètres. Engagés : 1. Valtan, à M. Jeanrot fils ; 2. Abricot, à M. Janiaud ; 3. Vieux-Chéri, à M. Maurice Rérolle ; 4. Vauquois, à M. Ch. Soligny.

PRIX DE NEVERS

(au trot attelé) 8.500 fr., dont 1.500 fr. offerts par le conseil général de la Nièvre, 2.000 fr. par la Sociéte d'Encouragement pour l'amélioration du cheval

ses comprendront cette ouvre et voudront van copérer généreusement. La future Basilique sera l'honneur de tout le diocèse, sans doute, mais plus spécialment de notre cité ! — Nos paroles peuvent être considérées comme un premier appel.

LES PELERINS NIVERNAIS PARTIRONT LES PELERINS NIVERNAIS PARTIRONT LE départ du pèlerinage nivernais pour L'arrivée à Lourdes est fixé au lundi 24 août, vers midi. L'arrivée à Lourdes est fixé au lundi 24 août, vers midi. L'erreure exercice du pèlerinage aura lieu à la Grotte, à 10 heures ou 10 h. 30.

ON RÉCLAME...

Contre l'état lamentable

Contre l'état lamentable

Contre l'état lamentable

Contre l'état lamentable

L'arconce, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. Marcin ; 5. Vagathond III, à M. Faurand, 6. Villaroche, à M. M. Willers frères ; 11. Ugoline, a Mine Marie Garetta ; 12. Une-1n, cinhe, à M. Bagnolet ; 13. Tommy, à Mile le N. Viernaise du hampionnat amateur de la Nivernaise.

PRIX DE DEUX ANS

GUSSET
TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnations
suivantes ...

Le tribunal a prononcé les condamnations
sui

défaut.

Faisant opposition d'un jugement de ribunal condamnant Jean-Marie Menard los alie Habouzit, 35 ans, de Saint-Prix, acun 6 jours de prison par défaut, les prévenus s'entendent condamner à 16 cs d'amende chacun.

LUNDI PROCHAIN AUX ARENES DE VICHY

LUNDI PROCHAIN AUX ARENES DE VICHY

Lundi prochain, à 14 h. 30, précises, la façon dont est comprise l'hygiène dans not façon dont est comprise l'hygiène da breux, viennent chaque jour s'ébattre sur celles réservées à Gentlemens-Riders et Offiherbe, au pied des grands platanes. ciers, recevront les décharges suivantes : Les Pourquoi les voitures empruntent-elles chevaux de pur sang angio-arabe comptant au LA POULE D'EPEE DU 13 AOUT

La réunion fut bien réussie. Président

La réunion fut bien réussie. Président reprendront de moins 50 % Le sang arabe, 2 kilos. — Ceux de pur sang anglo-arabe companin du reprendront de la societ. Privation de la societ. Priv

PRIX DE LA NIEVRE (Course de Haies)

4.800 fr. dont 3.000 fr. offerts par la Scciété Sportive d'Encouragement et 1.800 fr. par la Société des Steeple-Chases de France. — 3.500

ne, la excusée sera considérée comme démission. Pour le concours d'aujourd'hui, le café du Parc sera le point de contrôle d'arrivée.

Espérons que le beau temps facilitera la grande randonnée de nos pigeons.

A M. Caudius Barcon ; 0. Manuarin V, a M. Naissance — Transcriptions, Michel Thomas, a Sulbach (Sarre).

Prix d'entrée : (tribunes en enceinte de pesa- le point de contrôle d'arrivée.

Espérons que le beau temps facilitera la grande randonnée de nos pigeons.

Espérons que le beau temps facilitera la grande randonnée de nos pigeons.

Trouvailles. — Réclamer à : Mme Gennairi, 34, rue de la préfecture, une paire de gants de dame ; M. Joseph Dudragne fils, 10, rue Fon-

Dernier écho du Festival de musique de Nevers

Le comité de la société de musique « Harmonie Eich », qui participa au récent Festival de musique de Nevers, nous com-munique la nouvelle suivante dont se réjouiront tous les Nivernais :

Le Mémorial, bulletin officiel du gouvernement Grand-ducal du Luxembourg, publie qu'à la suite de l'accueil très chaleureux fait à l'Harmonie Eich-lez-Luxembourg à l'occasion du grand festival de Musique de Nevers le 5 juillet 1925, les deux membres suivants du Comité des Fêtes ont été décorés de la médaille en vermeil de notre ordre national de la Couronne de Chêne; MM. J.B. Boué, entrepreneur de Zavaux publies et ex-conseiller municipal; M. Charlet, directeur général de la Philharmonie Municipale de Nevers président de la Fédéra-

Municipale de Nevers, président de la Fédéra-tion Musicale de la Nièvre.

Les membres de l'Harmonie Eich avec tous leurs conciloyens félicitent vivement ces deux personnalités sympathiques pour cette haute dis-tinction. Ce grand honneur se parlagera avec toute la population nivernaise, dont le souvenir restera inelfaçable dans les cœurs luxembourgeois.

Les membres du Crédit Lyonnais, du Comptoir d'Escompe et de la Société Géné-rale se sont réunis chaque jour au siège du comité de grave où communication leur a été donnée du bulletin d'informa-tion journalier de la Fédération des Syndi-

tenant les généreux donateurs qui, comprenant le bien fondé et la légitimité des re-vendications en cours, ont manifesté de cette façon leur entière sympathie en faveur du monument.

Les boxeurs dont les noms suivent sont priés d'être présents, aujourd'hui à 10 heures, 6 place Mossé, en vue des combats de demain.

Sont convoqués : Bretton, Levet, Courault, Camilini, Gross, Paupin, Rameau, Baronnet, Bouillé, Gitton, Guillot, Duvillard, présence indispensable,

Les combats seront arbitrés par Roland Bretton, finaliste du championnat amateur de la Nièvre 1924. Juges : MM. Pannetier, directeur de la Nivernaise et Martini de la Nivernaise.

Directeur des combats : M. R. Daucht, directeur entraineur du C.N.A. Boxing.

Dans la nuit, un malfaiteur s'est introduit à l'aide d'effraction dans le marché Saint-Arigle et a coupé le treillage de l'échope de M. Hébert, marchand de volailles, auquel il a soustrait un gros poulet, du beurre, des melons et un panier à provisions dans lequel il a placé le produit de son larcin.

Une enquête est ouverte.

Le Conseil d'Administration de cette société de fougues-les aux concours de pêche de Pougues-les-Eaux, Urzy, Sancoins (Cher), qui, tous les trois, ont lieu le même dimanche 23 août, se feront aux siège Social, quai de Loire, les mardf 18 et mercredi 19 courant, de 20 à 21 heures 30.

Toutes réserves sont faites par le continue de la la place de l'échope de M.

Toutes réserves sont faites par le continue de la la l'aite de l'échope de M.

Toutes réserves sont faites par le continue de la l'échope de M.

Toutes réserves sont faites par le continue de la l'échope de M.

Toutes réserves sont faites par le continue de les inscriptions aux concours de pêche de Pougues-les-Eaux, Urzy, Sancoins (Cher), qui, tous les trois, ont lieu le même dimanche 23 août, se feront me l'experiment de les inscriptions aux concours de pêche de Pougues-les-Eaux, Urzy, Sancoins (Cher), qui, tous les trois, ont lieu le même dimanche 23 août, se feront me l'experiment de la les inscriptions aux concours de pêche de Pougues-les-Eaux, Urzy, Sancoins (Cher), qui, tous les trois, ont lieu le même dimanche 23 août, se feront mu siège Social, quai de Loire, les mardf 18 et mercredi 19 courant, de 20 à 21 heures 30.

Accident. — Mme Louise Gouel, 35 ans, jour-nalière rue de l'Eperon, en descendant à bicy-clette à une vive allure la piace Wilson, a fieur-té la portière de l'automobile n° 4737-F, qui était

sons, il se dégage de tout cela une puanteur caractéristique... et des milliers de mouches.

Les étrangers qui, entre deux trains, descendent jusqu'à la Loire pour jouir de la poésie qui se dégage de ses rives verdoyan
poésie qui se dégage de ses rives verdoyan
le prix DE LA SOCIETE

DE SPORT DE FRANCE

(Mixte, Hacks et Hunters. — Gentlemen Riders)

3.000 fr. et toutes les entrées au gagnant ; en outre 600 fr. au second, et 400 fr. au troisième, offerts par la Société de Sport de France. — De son côté, le colonel Charles Cazalet, prédiction des sociétés de gymnastique.

sident de l'Union des sociétés de gymnastique de France, a adressé au président de la « Cosnoise » le télégramme suivant reçu dans la matinée du concours : « La pensée du président de l'Union est toujours au milieu des

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

vertes cette semaine.

La municipalité compte sur la sagesse de la population pour que de pareils faits me se obéi ».

Gardes-Vignes .- Il est rappelé aux intéressés que la désignation des gardes-vignes aura lleu demain dimanche 16 août courant, à 10 heures

UN CHATRON sois poil blanc s'est échappé d'un pré situé à Fertrève. Prière aux personnes qui l'auxaient recueillé, ou qui pourraient don-ner des renseignements, de prévenir M. D. LOISY, à Crecy, par Anlezy (Nièvre).

Messieurs AUDIN et COLAS, garage de la Gare, à Saint-Léger-des-Vignes, ont l'honneur d'informer les propriétaires d'automobiles, Une belle pêche. — Le record du plus gros Johannot, de l'Opéra de Genève, qui, répendant au couvent Saint-Gildard, une paire de boucles poisson pris cette année dans le réservoir de pirot, n'appartient plus à M. Megnien.

M. Giraud, facteur-receveur au Vilhain, vient de prende de parais de de prende de pr

La tombola des Poilus nivernais

L'organisation de la fombole est actuel. lement terminée.

Plus de 30.000 francs de lois, volla ce que la Fédération des Poilus Nivernais (siège social : rue des Boucheries), offras aux heureux porteurs de billets favorisés. Parmi ces lots, une voiture automobile, places, valeur : 14.000 fr. ; des bicyclettes, un fusil de chasse, une machine à cou-dre et nombre d'autres objets de réelle va-

Bien que les billets scient toujours à l'im-pression, de nombreuses demandes de carnets nous sont déjà parvenues. A ces impatients, satisfaction sera donnée dans le courant de la semaine prochaine. Ces marques d'intérêt pour l'œuvre, aussi bien de la part des adhérents de notre

association, que de la part des commer-cants qui nous ont déjà offert spontanément leur concours, sont de précieux encourage-ments pour les organisateurs de la tom-

On peut donc prévoir un succès complet qui permettra un versement important à la caisse de secours de la Fédération. Encore quelques jours et une petite for-tune circulera sous forme de billets à un

GROUPEMENT DEPARTEMENTAL DES MUTILES DU TRAVAIL DE LA NIEVRE

On nous prie d'insérer la note suivante a Le Parlement vient de voter une nouvelle ci en faveur des Mutilés du Travail.

Cette loi porte de 60 à 100 fr. par mois la majoration allouée aux Mutilés du travail atteints d'une incapacité de 80 à 100% et cela à partir du 1° juillet 1925,

Voici les instructions ministérielles pour l'application de cette loi.

partir du 1º juillet 1925.

Voici les instructions ministérielles pour l'application de cette loi :

1°. Les Mutilés qui touchent le majoration pleine de 720 fr. per an, soit 60 fr. per mois, toucheront, à partir du 1º juillet 1925, la majoration de 1.200 fr. per an, soit 100 fr. per mois sans avoir aucune formelité à remplir, les débiteurs de la rente ayant été invités par le ministre du Travail à élever la majoration de 1se conditions fixées par la loi.

2°. Les Mutilés du Travail qui, hien qu'atceints d'une incapacité de 80 à 100 % domant droit à la majoration de 720 fr. par mois, ont vu opérer une réduction sur cette majoration parce que leur rente à été calculée sur un salaire aupérieur à 2.400 fr. par an, (c'est le cas pour la plupart de ceux qui ont été accidentés de 1915 au 5 août 1920) devront retourner leur titre de majoration au ministre du Travail (contrôle des assurances privées) après en avoir renouvelé le numéro en cas de perte.

En résumé, pour les Mutilés atteints d'une incapacité de 80 à 100% et touchent déjà 700 fr. par an de majoration, pas de démarche à faire ; ils toucheront 100 fr. par mois à partir du premier juillet 1925.

Pour les Mutilés atteints aussi d'une incapacité de Mutilés atteints d'une incapacité de 80 à 100 fr. par mois à partir du premier juillet 1925.

mier juillet 1925.

Pour les Mutilés atteints aussi d'une incapacité de 80 à 100 %, mais touchant une majoration inférieure à 720 fr. par an, par suite da réduction opérée à cause du salaire de base supérieur à 2.400, ils doivent renvoyer leur titre au ministre du Travail. Pour renseignements et adhésions, s'adresser au secrétariat des Mutilés du Travail, 17, rue du Commerce à Nexers.

LA CORCLES Société amicals des pêcheurs à la Egne de Nevers

On nous prie d'insérer le communique

Toutes réserves sont faites par le comité en ce qui regarde le concours de Sancoins, dont le réglement prévoit un droit d'inscription de un fr. La Société La Corcille s'élève contre tout droit d'inscription dans quelque concours que ce soit. Elle n'en demande elle-même aucur désire m'en use de réglement en concours que ce soit.

Nous demandons donc à Sancoins l'inscripiton à son concours sans aucun droit d'entrée.
Dans la négative, on est d'avis de c'abstenir.
Les Nivernais qui, malgré tout, voudraient concourir, seront inscrits, mais iront individuellement. Tous nos Corcillards approuveront leur Comité nous en sommes persuadés.

Pharmacie de garde. - Aujourd'hui, M. Clos-

DE LA COMMUNE LIBRE DE POUGUES A S. EX. LE GRAND CHANCELJER DE L'ETAT DIERE DE LA GAIETE A NEVERS

Vous avez bien voulu répondre à notre premier appel et ordonner la mobilisation générale des forces de votre Etat pour nous affranchir de la domination qui étreint ici tous les cœurs indépendants et amoureux de la douce et bonne

gaieté francaise. Nous ne pouvions pas moins attendre de vo-tre bonne et inépuisable générosité. Nos revendications étant justifiées, notre lutte n'en sera que plus opiniâtre, mais loyale. Inutile de cacher nos desseins à nos farouches

vos troupes avec nos jeunes légions s'effectuera à Pougues, aujourd'hui samedi 15 août.

Nos précautions sont prises pour l'attaque.

Il y sera fait usage de la « bombe Hans » et Si nous pouvons assurer nos adversaires du

A LA « COSNOISE »

Les séances de tir de concours de la société reprendront demain dimanche au stand de l'ile de Cosne, pour se continuer chaque dimanche de 2 à 6 heures du soir.

Concours au fusil, à la carabine, et au revolver. Deux mille francs de prix en espèces et en nature.

Square Gambon.— Les portes du square Gambon, qui avait été fermées à la suite de déprédations commises dans l'enclos, ont été rouvertes cette semaine.

La municipalité compte sur la sagesse de la population pour que de pareils faits me se

Dans l'attente de cet heureux jour, nous vous adressons nos fraternels saluts. « LE COMMISSAIRE DICTATEUR ».

CASINO DE POUGUES DIMANCHE 16 AOUT 1925

FÊTE DES FLEURS

A 14 Heureg

Grand Tournoi de Tennis Organisé, par le Syndicat d'Initiative

de Pougues

et l'Etablissement Thermai CORSO PLEURI BATAILLE DE FLEURS MUSIC-HALL

Avec les Célèbres RETTA ET FATIMA A 21 H. 30

GRAND BAL DE NUIT COTILLON — BATAILLE DE FLEURS
JAZZ-BAND

Ainsi que « Paris-Centre » l'a relaté, la grande fête patronale de Saint-Sulpice, fixée au 30 août, aura cette année un éclat inaccoutumé. Partout, les préparaifs s'orpremière demoiselle d'honneur ; elle est la ganisent et le comité des fêtes se multiplie fille du sympathique chef ardinier du châsous l'habile direction de son président.

Dimanche dernier, les jeunes filles d'Entrains, se sont réun es à l'hôtel de ville, afin d'élire leur reine. De 15 à 17 h. 30, de jolies Entrainoises vinrent déposer leur bulletins dans l'urne.

A 18 heures, M. Jules Marlot, président nom du comité, ses hommages à la nouannonca les résultats au milieu des accla- velle cour. mations genérales.

teau d'Entrains.

neur. Elle est la fille de notre compotriote, entrepreneur de maçonnerie à Entrains. Arers l'élection, le président, dans une imp"ovisation du meilleur goût, offrit, au



Mile Germaine Roussesu (au centre), de na; mile Jeanne Petit et Marie-Louise demoiselles d'honneur Cl. Par

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil dans sa dernière réumion a voté les résolutions suivantes : Il donne d'abord une suite ou un avis favo-rable à plusieurs demandes d'assistance ;

— Le Conseil fait droit à une demande d'allo-cation militaire pour un soldet de la classe 1924 d'une famille de six enfants; — Le taux de l'allocation aux familles nom-breuses est porté à 12 fr. 50 par mois et par enfant, plus 10 fr. ajouter par l'Etat, soit en tout 22 fr. 50;

— Le Conseil accorde une subvention de 50 fr. pour 1925 en faveur du groupe départemental des mutilés, dont le siège est à Nevers; — Il acqueille favorablement une demande

d'assistance aux femmes en couches;
— Le Conseil recommait bonne l'idée de l'inspection médicale des élèves des écoles et est décidé à voter une subvention quand il le faudra

— Son avis lui étant demandé, il ne voit au-cun inconvénient à la création d'une foire à Cronat le 1° jeudi de movembre ni au chan-gement de date d'une autre foire à Maltat. gement de date d'une autre foire à Maltat.

Enfin, le Conseil apporte les dispositions suivantes à la police du cimetière : 1°. Les familles ne pourront plus choisir l'emplacement des concessions : elles devront prendre celle qui viendra à la suite de la précédente, suivre les indications du plan, et occuper l'emplacement assigné par la Commune : 2°. Aucun déplacement de tomble ou de concession ne pourra avoir lieu ; 3° Il ne sera pas concédé de terrain dans le carré où sont inhumés les soldats morts aux champs d'honneur (1914-1918) et ramenés du front.

et course aux ânes.

VARZY

La mort du maire. — On annonce la mort de M. Auguste Chameau, décédé à la suite de la précion où l'on se souvient la soût.

Il faisait partie du conseil municipal depuis devenus légendaires, commis il ya des ans la pour de M. Auguste Chameau, décédé à la suite de M. Auguste Chameau, décédé à la suite de la précion où l'on se souvient la soût.

Il f

ramenés du front. ENTRAINS

Nassances. — Marcel Normand; Madeleine Billault; Gisèle Ruols; Guy Bernal. Mariage. — Juan Bernal (sujet espagnol), et

Germaine Salin.

Décès. — Louis Monnot, 66 ans, rentier Décès. — Louis Monnot, 66 ans, rentier ; Louise Girault, veuve Rameau, 63 ans ; Céline Irma, veuve Dubois, 57 ans · Marie Gabriel, veuve Boutron, 72 ans ; Louise Petit, épouse Faure, 20 ans · Auguste Mannevy, 45 ans.

Sirop "ADHOC"

Dépôt : Phoies Fournier, à Nevers : Séguin Léchevin, à La Charité ; Fabre à Fourchambault ; Pougues Decize ; Morice, à La Machine ; Gerbault, alge ; Vincent, à Brinon ; Rollot, Saint-Sauige; Vincent, a Brinon; Rollot, a Prémery; Boyron, à Guérigny; Cocq, à Pouity; Maclos, à Clamecy; Focard, à Lormes, Bendell, à Corbigny: Chalon, à Saint-Honoré; Ravier, à Luzy; Suchet, à Fours; Petita Moulins-Engilbert; Roche, à Saint-Amand-en-Puisaye; Moulina, à La Guerche. Et toutes

Réunion des mutilés du travail. — Une réunion des Mutilés du travail aura lieu demain dimanche 16 août à 14 heures, salle re la Mairie, pour la formation d'une section des Mutilés du travail. Les camarades de Garchizy, Pougues et environs sont invités à y assister. La section en formation adhère au groupe-ment départemental.

Don. — Le maire a reçu cette semaine, pour le. son œuvre de misères cachées la somme de 50 francs, don anonyme d'un Charitois de Pa-

Naissance. — Maurice Decourtial, rue de à Dôle (Jura), Décès. — Gaston Rigonnet, 15 mois : Félix Duquesnes, 61 ans, journalier, sans domicile

- Mlle Mar.e-Louise Pelosse, 19

temps, fut élue deuxième demoiselle d'hon-

Puis un lunch termina cete petite céré-

La course d'aujourd'hui. - Le public est in formé que pendant la durée de la course ré-gionale cycliste du 15 août, dont le départ es fixé à 15 heures, les voitures et automobiles devront stationner à l'entrée du bourg. Celles amenant des voyageurs sur la place devront tourner à gauche, derrière l'église. Celles ve-nant de Corcelles devront s'arrêter quelques minutes face à l'auberge Petit pour laisser

passer le groupe des coureurs.

RUAGES

La fête foraine. — Une fête foraine se déroulera le dimanche 23 août, au Poteau, commune de Ruages.

Voici le programme:
Parquet, balançoires, tirs, course cycliste. Itinéraire de la course: départ le Poteau, Anthien, Lormes, Vauclaix, Cervon, Corbigny, Combres et le Poteau; parcours 42 kilomètres.
Prix d'engagement 2 francs, 1er prix 50 fr. et un boyau, 2e 40 fr. et un boyau, 3r 30 fr. et une chaîne, 4r 25 fr., 5e 20 fr. et un frein avant.

PUY-DE-DOME

Entre Mansoir et Charade, un propriétaire est assemme et devalisé

Clermont-Ferrand, 14 août (de notre cor-

tres environ de Charade, M. Soulère, rentier à Clermont-Ferrand, en allant chercher des champignons, distingua une forme humaine gisant sur un accotement et crut entendre des gémissements étouffés. S'avançant un peu plus, M. Soulère, constata avec terreur qu'il était en présence d'un homme couvert de sang et paraissant

village de Mansoir.

Deux habitants de ce village et M. le curé le suivirent immédiatement, ainsi que le garde forestier de Saint-Genès-Champa-nelle, mais ils étaient à peine arrivés près le dernier soupir.

que possible, se transporta sur les lieux, et aidé de la gendarmerie de Chamalières se livra à une enquête très serrée. L'identité de la victime fut rapidement établie. C'est un vieillard âgé de 70 ans, M. Garrand, demeurant rue Saint-Genès, à Clermont. C'est au milieu du sentier que gisait le cadavre, tout petit, tout recroquevillé, les yeux grands ouverts, figés dans une indirible expression de terreur et la face couverte de sang coagulé.

La mort est due à de formidables coups assénés sur la tête avec un instrument con-france, 11 tondant : une matraque, un gourdin de Joseph San forte taille. On releva les traces de sept munes, 29. coups formidables rien que sur le front de M. Garrand.

Le vol avait du être le mobile du crime. car l'on ne trouva pas un sou sur la vic-time, le portemonnaie qu'elle portait cer-tainement sur elle avait disparu. L'assassin a-t-il été dérangé au moment

où il dévalisait sa victime, a-t-il craint de se tacher de sang en fouillant à fond ? N'a-t-il pas voulu s'encombrer d'objets

avant.

Course à pied pour les enfants, course aux sacs, course aux anes.

La mort du maire. — On annonce la mort de M. Auguste Chameau, décédé à la suite d'une courte maladie.

Course aux anes.

VARZY

La mort du maire. — On annonce la mort de M. Auguste Chameau, décédé à la suite d'une courte maladie.

Course aux anes.

VARZY

Connaître ?

Toujours est-il qu'il n'a pas pris l'allian-prendre connaissance.

M. le commissaire-enquêteur désigné à cet gent recevra, le dimanche 23 août 1925, de 10 à 12 heures à la marie, les déclarations et object course aux anes.

VARZY

La mort du maire. — On annonce la mort de M. Auguste Chameau, décédé à la suite d'une courte maladie.

TONNERRE

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni sous la présidence

— Approuve le budget additionnel de 1925 de la ville, dont les recettes sont de 148.296 fr. et les dépenses égales, soit 148.296 francs.

le budget de 1924 ainsi que le budget addi-tionnel de 1925 de l'hospice-hôpital de Tonnerre, dont les recettes et dépenses s'équi-

— Décide que chaque propriétaire de panneau-réclame établi sur le territoire de la ville, payera 30 fr. par an pour chaque

Accorde au personnel de l'internat du priode des vacances.

- Accorde à M. Bonneau, de Neuvy-Sautour ainsi qu'à M. Darley, de Beugnon, cha-cun une somme de 112 fr., comme remise de frais de pension pour la période pendant laquelle leurs filles ont été malades et soignées dans leurs familles.

- Donne un avis favorable en attendant une décision définitive à la demande de plusieurs chefs de famille désirant qu'une garderie d'enfants soit organisée pendant les vacances, à l'asile de l'école maternel-

Publications de mariages. — Michel Chatelain. imployé au P.-L.-M. et Anne Gauthier, employée Naissances. - Marian Barnier, rue la Fosse-Décès. - Emile Gougé, 26 ans, rue du

AUXERRE

SUPPRESSION DE BUREAUX D'ENREGISTREMENT

Les bureaux d'enregistrement qui suivent sont supprimés et transférés, ceux de Saint-Fargeau à Bléneau ; ceux de Flogny à Saint-Florentin, de Ligny-le-Châtel à Chablis, de Sergines à Pont-sur-Yonne et de Courson à Coulanges-la-Vineuse.

CHEZ LES POMPIERS

Ont été nommés sous-lieutenants : MM. Georges Derigeon, a Ancy-le-Franc; Joseph Courgis; Paul Chaudron, à Essert; Louis Seizeur, à Fontenay; Antonin Gronfot, à Sauvigny-les-Bois; Fernand Vilnat, à Se-mentron; Etienne Content à Vault-de-Lugny; Edouard, Bezançon, à Villeblevin.

LE CORTEGE DE LA REINE DES FETES Le cortège qui défilera dimanche prochain à Accorde au personnel de l'internat du collège de filles, une somme de 300 francs pour chacune de ses membres, pendant la Chorale de jeunes filles ; Cercle Choral ; Harmonie Municipale et fanfare des usines Guilliet; ont sur groupe de jeunes filles; char de la reine et de cmens, ses demoiselles d'honneur; peloton de hicy-roy, 14 clettes fleuries et voitures fleuries ou seront quels ils ont dressé procès-verbal.

groupés des enfants. Voici l'itinéraire : Rue Faillot, place Charles Surugue, rue de Paris, boulevard de la Chainette, quai de la Marine, de la République, pont Paul Bert, rues du Pont, Milliaux, Paul Bert, du Temple, boulevard du 11 novembre rue d'E-gleny, places Charles Lepère, du Marché et de

Décès. - Yvonne Gauthier, 17 ans.

SENS

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX

Le dispensaire devant être fermé pendant une période de six semaines, les intéressés sont avisés que la dernière consultation aura lieu à l'hôpital, lundi prochain, et que la réouverture est fixée au lundi 28 septembre prochain.

CHER

BOURGES

Société des rosiéristes

respondant particulier). — Un crime mystitants de notre ville à profiter du beau térieux, qui rappelle en tous points celui coup d'œil qu'offre en ce moment la rose-La société des Rosiéristes invite les hatérieux, qui rappelle en tous points cerul d'un pharmacien nommé Kauffmann, commis il y a quelques années au même endroit, a été découvert près de Royat, entre Mansoir et Charade.

Dans un petit chemin escarpé, à 300 mèlien être de la partie pour favoriser cette visite à la reine des fleurs que la société de la respectation de Charade.

Soulère, rendre de la partie pour favoriser cette visite à la reine des fleurs que la société de la respectation de la reine des fleurs que la société de la reine de la rein

COUR DE CASSATION

Jeanne Védrines, dite Millon, la cartomanresquer privé de sentiment.

Il s'approcha vivement de lui et s'offrit à le secourir, mais il ne put en tirer ni un geste ni une parole.

M. Soulère alla chercher du secours au village de Mansoir. femme Védrines.

LES CHARCUTERIES RESTEFONT OUVERTES CES DEUX JOURS

A l'occasion des fêtes des 15 et 16 août, du malheureux blessé, que celui-ci rendaît M. le préfet du Cher a décidé que les boutiques de charcuterie pourraient rester ou-Le parquet, prévenu aussi frapidement vertes au public le lundi 17 août.

> les perceptions. - M. Bourdier, commis ordinaire de 4 classe à la perception de de 4º classe à la perception de Vierzon, ont été placés en disponibilité pour service militaire.

Naissances. — François Denizot, rue Tail-legrin : Macqes Burieau, rue rerneau, 30 ; Solange Rossigneux, rue Charles-Etienne, 5 ;

SAINT-AMAND

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO Le maire fait connaître à ses administrés. que les pièces du projet de construction d'un groupe d'habitation à bon marché au lieu dit « Le Petit Vernet », seront déposées à la mairie pendant huit jours du 16 au 23 doût 1925, où chaque habitant ou intéressé pourra en prender conneissance.

Ce crime mystérieux a causé une grosse sur le marché de poids en fonte non poincon-émotion dans la région où l'on se souvient Peu, détaillant.

OIZON Suites mortelles d'un accident. — Le jeune Léon Pellerin, 24 ans, domestique de culture chez M Baptiste Millet, aux «Epinerauds», commune d'Oizon, qui avait été victime d'un accident de voiture le 8 août dernier, est mort

Accident. — Un camion de la brasserie de Pignoux, passant rue Anatole, a renversé un petit poteau supportant des fils électriques. Le courant a été, de ce tait, interrompu.

A qui la vache? — Une vache s'est échappée d'un paturage et a été trouvée par M. Mallet, chez lequel on peut la réclamer. SAULZAIS-LE-POTIER

ont surpris, faisant prendre des lapins par leurs cmens, Georges Perrier, 16 ans et André Au-

Frappé de congestion. — Un voyageur des-cendu à l'Hôtel du Cerf, revenait le soir dans la salle du débit, lorsqu'il s'affaissa soudain. On lui prodigua les soins les plus énergiques, cependant qu'on allait quérir un médecin. L'homme succomba à une congestion cérébrale. C'est M. Sylvain Garsault, 63 ans, charron à Vignoux-sur-Barangeon. VIERZON-VILLAGES

Hélène Bernagont ; Jacques Décès. — Alexandre Darnault, o mois ; Pierre Rignoux, 70 ans : Théophyle Millet, 48 ans ; Irma Bertin, 43 ans. VIERZON-FORGES

Naissance. — Renée Sabourin. Décès. — Eugène Miron, 60 ans ; Catherine Larpent, 77 ans.

SANCERRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le tribunal a prononcé les condamnaions suivantes :

Auguste Zambeau, 73 ans, journalier, sans domicile fixe, déjà titulaire de six condamnations, 25 fr. d'amende pour dé

Monsieur Alfred MAILLOT

décédé, au domicile de ses parents, à Poussin, commune de Blismes, le 14 août 1925, dans sa commune de 800 francs au préjudice de deux Tchécoslovaques: Rudoff Farkas, 32 ans, et Jean Harcka, 25 ans, qui travaillaient avec lui.

Monsieur Alfred MAILLOT

décédé, au domicile de ses parents, à Poussin, commune de Blismes, le 14 août 1925, dans sa commune de

- Emile Renard, 22 ans, cultivateur à

- Louis Bertin, 25 ans, cordonnier à Léré et Jules Bourguignon, 56 ans, contre-maître de scierie au même lieu, chacun 25 francs d'amende pour coups réciproques.

- La femme Devailly, née Armantine

- Louis Cherier, 44 ans, journalier au Décès. — Jean Racineux, 68 ans, enclos des Bénédictins ; Jean Crochet, 64 ans, rue de la Frange, 11 ; Jean Perot, 74 ans, rue Taillegrain, Joseph Samour, 61 ans, chemin des Communes, 29. damné à 100 francs d'amende, 116 francs à verser, représentant le prix d'un permis de chasse général, à la confiscation de l'arme ou à l'astreinte de verser 200 francs.

Naissances. — Guy Richard Jeannine Ri-hard; Simone Barriau; Claude Millet; Mau-

Dans l'en eignement primaire

Par arrêté préfectoral, ont été nommés

nés, procès-verbal à été dressé contre Camille
Peu, détaillant.
Pour détention et usage de mesure de longueur non poinconnée, Georges Jamet, marchand de tissus ambulant, demeurant à Montluçon, et Berthe Desseigne, même profession, demeurant à Urçay, ont fait également l'objet d'un procès-verbal du commissaire de Police.

Etat civil:

Naissances. — Jeannine Laurent, 8, rue Autel de la Patrie; Raymond Malichard, 28, rue du petit Vougon: Suzanne Pierrette, Singe, 44, rue Lafayette.

Publication de mariage. — Marcel Lebert, et Germaine Dumay.

Décès. — Marie Gazeau, veuve Coudreau, 72, ans, à Rouzaire; Solange Guignard, veuve Naudet, 80 ans, rue d'Austerlitz; Marcelle Lafaix, 2 ans, route de Montluçon; François André, 41 ans, avenue Président Wilson.

Par arrêté préfectoral, ont été nommés:

Directrice à Bourges (cour Chertier) (maternelle, Mile Mignon, directrice à Dun (mat.); Directric

Instituteur titulaire adjoint à Mehun (g.), M.
Delhomme, instituteur titulaire adjoint à Foëcy
(g.): Institutrice titulaire adjointe à Bourges
(Nicolas-Leblanc) (g.), Mme Alfroy, institutrice
titulaire adjointe à Graçay (g.): Institutrice
titulaire adjointe à Graçay (g.): Institutrice
lieure decede, aux Bourgants, le ventreur 17 dout,
decede, aux Bourgants, le ventreur 18 (Nicolas-Leblanc) (g.), Mme Alfroy, institutrice titulaire adjointe à Graçay (g.); Institutrice titulaire adjointe à Graçay (g.), Mme Mayault, institutrice à Chassy (Dejointes) (f.), Mme Renard, directrice à Beffes (f.); Directrice à Beffes (f.), Mlle Guillemot Honorine, institutrice titulaire adjointe à Beffes (f.), Mme Hautin, institutrice titulaire adjointe à Sancoins (f.); Institutrice titulaire adjointe à Sancoins (f.); Institutrice titulaire à Sancoins (f.); Institutrice titu nstitutrice titulaire à La Guerche (mat.

Boiseau, directrice à Grossouvie (1.); Directrice Grossouvre (f.), Mile Massonnat, institutrice itulaire à Neuilly-en-Dun (f.); Directrice C. C. Saint-Florent (f.), Mile Guillemot, directrice à Lévondes (f.)

faut de vaccination.

Apolinary Chrzanowoki, 25 ans, lélégraphiste, sujet polonais, actuellement em-

Oizon, déjà condamné pour vol. écope 6 jours de prison pour escroquerie d'arrhes au préjudice de M. Paulin Leger, fernner a

Vannier, 43 ans, ménagère à Argent-sur-Sauldre, pour avoir porte plusieurs coups de faucille au bras et au visage de son mari, M. Paul Devailly, est condamnée à jours de prison avec sursis et au mininum de la contrainte par corps.

représentant sa valeur et 25 fr. d'amende envers M. Math'eu et autres, partie civile.

VIERZON-VILLE

Décès. - Sylvain Garrault, 73 ans.

Directrice à Nérondes (1.), Mile Jolivet, inst tutrice titulaire adjointe à Sancoins (f.), Mlle Bilon, institutrice titulaire adjointe à Grossouvre (f.); Institutrice titulaire adjointe à Grossouvre (f.), Mlle Chassignat, institutrice titulaire à Montlouis (mat.); Institutrice titulaire à Primelles (mat.), Mlle Jutier, institutrice titulaire à Chavannes (mat.); Instituteur titulaire à Savigny-en-Septaine (g.), M. Petit, instituteur titulaire à Osmerv (g.); Directrice à Savigny-en-Sancerre (f.), Mme Bourgeois, institutrice titulaire adjointe à Savigny-en-Sneerre (f.) institutrice titulaire adjointe à Savigny-en-Sneerre (f.) Me Guillerault, institutrice titulaire à Survetuturice titulaire adjointe à Savigny-en-Sneerre (f.), Mme Guillerault, institutrice titulaire à Sury-près-Léré (f.); institutrice titulaire à Sury-près-Léré (f.), Mme Pouffier, institutrice titulaire adjointe à Boulleret (f.); 'Institutrice titulaire adjointe à Boulleret (f.), Mile Bourgoin, institutrice titulaire adjointe à Sidiailles (f.).

Avis mortuaires

On nous annonce la mort de Mile Caroline-Marie-Eugénie BOUCHACOURT

décédée, à Lyon, le 6 août 1925, à l'âge de 63 ans, munie des Sacrements de l'Eglise. De la part de : MM. Francis Bouchacourt, le commandant Joseph Bouchacourt et Paul Bouchacourt, ses frères, et des famille Bouchacourt et Magnard.

L'inhumation a eu lieu le 10 août, au Père Lachaise, dans la plus stricte intimité.

000 Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service

et Enterrement de

De la part de : M. et Mme François Maillot, ses père et mère : Mlle Berthe Maillot, sa sœur; Mmes veuve Maillot et veuve Perceau, ses grands-mères : oncles et tantes, cousins et cousines, et de toute la famille

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu. **

Vous étes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Madame veuve Henri PIFFAUT Née Aurélie-Joanne POISSON

décédée, en son domicile, à Château-Chinon, le 13 août 1925, à l'àge de 94 ans. Ses obsèques auront lieu le samedi 15 cou-rant, à 17 heures, heure légale, en l'église de Château-Chinon.

De la part de : Mme veuve Léon Chanteclair, sa fille ; MM Henri et Louis Chanteclair, ses petits-enfants, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu. 400

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Madame Lazare COUSSON Née Marie ANDRIOT

pieusement décédée, en son domicile, à Mont-charlon, commune de Chiddes, le 13 août 1925, dans sa 51° année, munie des Sacrements de la

Ses obseques auront lieu le dimanche 16 août, à 3 heures du soir, en l'église de Chiddes. De la part de : M. Lazare Cousson, son mari ; M. et Mme Jean Cousson, M. Georges Cousson, Mlle Marie Cousson, M. Joseph Cousson, ses enfants, et des familles Andriot et Cousson. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

444 Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Madame GRAS Née Anne AUGUSTIN

décédée en son domicile à Nevers, 24, rue de Fourchambault, le 14 août 1925, dans sa 61° année, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le dimanche 16 courant à 15 h. 45 en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, sa paroisse.

On se réunira à la maison mortuaire à 15 h. 30. De la part de : M. Pierre Gras, son mari, de ses enfants et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de letttres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

000 Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur France BOURRY décédé, aux Bongrands, le vendredi 14 août,

Jean-aux-Amognes. De la part de : M. et Mme Armand Bourry, ses enfants ; Mile Germaine Bourry, sa petite-fille ; Mme veuve Richard, M. et Mme Charles Bourry, Mme veuve Jules Bourry et belles sœurs ; de ses neveux, nièces, cousins et cousine, et de toute la famille

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

Services et Messes Un service anniversaire sera célébré le lundi 17 août, à 9 h. 30, dans l'église de Poil (Nièvre), pour le repos de l'âme de

Monsieur le Baron de GALEMBERT

Un service anniversaire sera dit le mercred 19 août, à 9 heures, en l'église de Cercy-la-Tous, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste BARBOTTE

De la part de toute la famille. Un service anniversaire sera célébré le mer-credi 19 août, à 10 heures (heure légale), en l'église de Tamnay-en-Bazois, pour le repos de

Madame veuve Charles SAYET

De la part de ses enfants et de toute la fa

FEUILLETON de PARIS-CENTRE -124-

Par René d'ANJOU

Il avait faim ; il ne savait depuis quand faible que je ne puis me lever de ma il avait mangé ; puis, absorbé par ses gra-chaise. ves affaires, l'oubli de « soigner sa bête » L'hom l'avait éloigné des heures habituelles de sant le battant derrière lui.

ole qu'on lui apportat quelque chose avant le lendemain. Alors, autant se résigner ; zette petite souffrance physique ne valait pas la peine d'attention. Elle représentait malheureusement une plus ici. déperdition de forces au moment où il

ier sans doute. Fédor s'approcha du gui- invention. - Gardien ! - Quoi ? répondit-on du dehors. - Vous serait-il possible de m'apporter

Intelligence et de son activité.

1 souper ?

le l'eau.

- Ce n'est pas réglementaire. Si je paie ? On a saisi sur moi un porlefeuille bien garni... - Qu'est-ce que vous voudriez 9 N'importe quoi, même du pain. J'ai

L'homme ne répondit pas, mais Fédor Voulez-vous voir ? l'entendit s'éloigner. Il regarda ses plaques l'Extansum. Elles avaient déjà doublé de olume. Des graviers tombaient des murs. Voila qui va concorder admirable-t. murmura-t-il. — Bigre ! fit l'homme.

ment, murmura-t-il. Il s'assura que ses billets de banque staient bien à leur place, il retira les gra- trée.

leurs, à part le rayon lunaire et le peu de lumière électrique filtrant par le guichet, lumière électrique filtrant par le guichet, la pièce était bien vaguement éclaire.

A midi, il sautait sur le quai de la gare li jeta ses clefs à l'eau bleu marine et de son pantalon quadrillé, de chêne se lézarda du haut en bas.

L'homme recula, effaré.

L'homme recula, effaré. lumière électrique filtrant par le guichet, de chêne se lézarda du haut en bas. la pièce était bien vaguement éclairée. L'homme recula, effaré. Un pas se rapprochait, sonore, entre ces hautes voûtes. Le geôlier revenait. Une clef grinça dans la serrure, la porte

de la cellule s'entre-bailla. - Tenez, dit le gardien tendant une assiette sur laquelle se trouvaient un gros morceau de pain et deux œufs. C'est tout Cela fait, il s'assit sur l'unique siège et ce que j'ai pu avoir à cette heure.

— Merci. Entrez, je vous prie, je suis si-

L'homme, sans défiance, obeit, repous-- Ecoutez, lui dit Fédor, ne craignez rien Cependant, il était tout à fait improbaet venez ici tout près. - Allons, mangez et fichez-moi la paix, je ne suis pas corruptible.

— Je le pense. Seulement, je veux vous

donner un avis. Demain matin, je ne serai C'est ce que nous verrons ! fit l'autre, éclatant de rire. avait besoin de rassembler l'absolu de son Fédor suivait, de ses yeux habitués à

> Il voyait plier le bois de la porte, les barres de fer formaient l'arc ; dans un ins- sonner son trousseau de clefs devant tant, le panneau se fendrait.. - Vous ignorez sans doute que je possède un pouvoir suprême, continua-t-il.

— Un pouvoir qui me permet de faire ou-vrir les portes et les fenêtres en soufflant Ouand il fut au quai il se dessus. Vous êtes fou.

Nullement. Je vais vous le prouver.

- Bah !

Il saisit la main du gardien, le mena vers la croisée, souffla sur un barreau de fer, e prit de la main qu'il avait de libre, onna une légère secousse, et la grille os- tour user de subterfuge.

riers avec soin, les jeta sous le lit. D'ail- Juste à ce moment, un craquement for-

la victime de ses yeux diaboliques, fascinateurs, et dit. - Donne-moi tes vêtements Le gardien eut un recul. le Prince répéta l'ordre d'un ton impératif. Alors, sans résistance, le géôlier obéit aidé en ses gestes maladroits par les doigts agiles de son pri-sonnier, qui revêtait à mesure, par-dessus

ses habits, l'uniforme du porte-clefs. Ensuite, il le poussa jusqu'au lit, l'y jeta, fit encore sur lui quelques passes magnéti- chet des billets. ques et l'abandonna. Il saisit rapidement ses plaques d'exansum, les plongea dans l'eau glacée de la d'mi-place. Il avait demandé : Taporowcruche, les enfonça dans ses poches, puis, frontière.

Le couloir était désert, mais vivement éclairé. A l'aide de ses cleis, Fédor ouvrit de plus. à la file toutes les portes des cellules, disant par l'entre-baillement Attendez, dans un quart d'heure seule-

Un pas s'entendit dans le couloir, le geo- l'ombre, le travail clandestin de l'infernale ment, partez, unissez-vous et passez sur le corps des soldats de garde. Ouand ce fut fini, il traversa en faisant corps de garde, où somnolaient les gens du poste, gagna la poterne, et prit tranquillement le chemin de la ville par la chaussée. Les factionnaires, voyant un gardien du

> Quand il fut au quai, il se retourna. Un grand quart d'heure s'était écoulé depuis sa fuite, ses camarades devaient agir à l'intérieur, mais il n'avait le temps ni de les aider, ni de les attendre. Il avait ouvert leurs portes, à eux de se débrouiller. Ils étaient plus nombreux que tant d'adresse le jour de son arrivée à Arétaului avait enseigné l'art des transformes.

Fédor ne perdit pas une minute. Il fixa complir une mission commandée. A la gare, il avait le projet de prendre le premier train en partance pour n'importe

Un hasard, comme ceux dont il avait

allait passer. Au bout de quelques minutes, il entrait sous la marquise, bruyant, raplde, et s'arrêta instantanément. Le Kouranien avait bondi jusqu'au gui-Sans aucune difficulté, sur la vue de son

s'emparant des clefs tombées à terre, il Il s'élança. Une joie déhordante gonflait son cœur. Aussitôt le train en marche, Fédor se mit

costume, on lui remit un billet militaire de

ser. Il n'était que trois heures du matin. Etait-ce vraiment croyable Si peu d'heures et tant de besogne ! II tombait presque d'inanition ; pourtant, il ne fallait point songer à voir s'ouvrir le wagon-restaurant avant sept ou huit heu-

res du matin.

Qu'allait faire le fugitif ?

en quête d'un wagon où il pourrait se repo-

Ha, descence.

— Bigre ! fit l'homme.
— Maintenant, tournez-vous vers l'enée.

Juste à ce moment, un craquement for
— Bigre ! fit l'homme.
— Maintenant, tournez-vous vers l'enieu.

— Maintenant prendre l'autre. Le laient prendre le petit déjeuner du matin lieux de dusparatire sous les prêté à ce jeu.

— Il écrivit à Paul Karakine, à son père, il lieu de quitter l'un pour prendre l'autre. Le laient prendre le petit déjeuner du matin lieux de dusparatire sous les prêté à ce jeu.

— Naintenant prendre l'eutre.

— Maintenant, tournez-vous vers l'enieu.

— A présent, Fédor, revêtu de sa jaquette

— Naintenant prendre l'eutre l'un pour prendre l'autre.

— A présent de dus partieur l'un pour prendre l'autre.

— A présent de dus partieur l'un pour prendre l'autre

Cependant, trois choses lui manquaient encore : le pardessus, le chapeau, la vanse. Il pouvait, sans attirer l'attention, arpener les couloirs dépourvu de ces adjutoriums, mais il ne pouvait penser à descenmaintes fois profité en sa vie d'aventures, dre ainsi. Son signalement devait être donle servit à merveille. Le rapide d'Orient né partout quand le jour poindrait.

> obstacle. Il inspecta trè, doucement les comparti ments peu remplis, un grand nombre de personnes ayant pris terre à Arétow L'heure était propice à son projet. Les oyageurs sommeillaient ; les wagons re-

liés par des soufflets permettaient l'inspec-

complète du train. Le Prince regardait

spécialement le contenu des filets où se trouvaient rangés les porte-manteaux, sacs Il songeait à Alexis, joué par lui une fois couvertures de ses compagnons de route. Plusieurs de ceux-si, coiffés de casquettes de voyage, avaient placé leur couvre-chef avec leurs menus bagages au-dessus d'eux. Fédor avisa un chapeau rond de feutre noir n'ayant aucun caractère particulier. Son proprictaire ronflait, couvert d'une ca-

lotte écossaise. Il s'empara du chapeau ,le mit. Il était un peu grand, mais il enroula sous la coiffe un journal plié en bande. Au Tout d'abord, quitter son costume avant en relief ; il les fit sauter avec dextérité.

d'avoir été remarqué, se faufiler dans le Ensuite, dans un autre compartiment, à cabinet de toilette, déchirer de force par l'extrémite du train, il alla prendre une Ensuite, dans un autre compartiment, à lambeaux cet uniforme devenu compromet-tant et en lancer les débris dans les haliers celle qu'il venait de dérober. De la sorte, terre, voir cet au-delà dont parlait Roma deux individus au moment de la descerte avec tant d'espoir et de foi. seraient aux prises pendant que pui filerait. Il sentait son inférocité vis-à-vis de ses Le policier qui avait suivi le Prince avec seraient aux prises pendant que pui filerait Pour conquérir un pardessus, c'était plus debroumer. Ils etalent plus nombreux que les soldats du fort ; ils pouvaient à leu tow lui avait enseigné l'art des transforma- difficile, il dut attendre. Mais le tour fut les soldats du fort ; ils pouvaient à leu tow lui avait enseigné l'art des transforma- difficile, il dut attendre. Mais le tour fut lour user de subterfuge.

Il éprouvait de son impuissance un détour user de subterfuge. Quantité de bateaux vides se balançaient se vêtir de deux vêtements superposés au chapeau, au moment où les voyageurs al-

des gendarmes, des policiers se

taire était une sauvegarde. Nul, parmi ies gens de la sureté, ne pensa qu'un suspect aurait pu se procurer un billet d'officier. Il s'échappa à travers la ville les deux hommes volés par lui pouvaient se querel Fedor ne s'embarrassait pas d'un si petit ler à l'aise, grace à sa ruse.

naient sur les quais, mais son billet mili-

Le soir seulement, il jugea prudent de prendre un train de nuit qui le conduirat. dans la direction de Kronitz. Auparavant, il fit soigneusement un pe quet d'un foulard, gants, papiers trouvéz dans les poches du pardessus dérobé et les déposa entre les mains du wattman, expliquant les avoir ramassé sous la banquette. Il allait le oœur léger, l'ame très calme. Ne rendrait-il pas à des plus pauvres of

qu'il avait pris ? ...

La dépêche de l'empereur avait achevé de désespérer le malheureux Georges Iraschko.

Il renonça à toute nouvelle tentative et

passa ses journées assis sur la plage de Kronitz fixant l'horizon lointain où s'acfond de la coiffe étaient deux lettres dorées complissaient les destinées des deux femmes qu'il avait aimées. Il attendait la date fatale du 15 comme une délivrance. L'envie de vivre ne lui te-

Il était donc abandonné anéanti.

redoutables adversaires. Il écrivit à Paul Karakine, à son père,

chef-lieu d'arrondissement

zeuses.

vre).

la Nièvre, conditions ayanta-

Bureau du journal. 27.785

LOCATURE de 4 hectares,

dont 1 prés. S'adresser & M. DUVAL. & Druy-Parigny, per Beard Avie-vre). 27.780

A louer au 11 novembre pro-

chain, une BONNE MAISON D'HABITATION, sise au bourg

Ventes

PEUGEOT, torpédo, écrie luxe, état de neuf, prix 18.000. Bureau du journal. 27.903

CHARRETTE, pour cheval,

ARMOIRE ancienne, style

CONSOLE acajou Empire.

S'adresser à Mme A... 27, rue du Rempart, Nevers, de 10 neures à midi.

SALLE DE BAIN, lavabo,

hauffe-bain en cuivre et tuyau-erie, état de neuf. Occasion. Bureau du journal. 27643

CHAMBRE A COUCHER

Louis XVI, acajou moucheté,

SALLE A MANGER Louis

Foires et marchés de la région

MONTSAUCHE. — A la dernière foire, on cotait : vaches, 1.800 à 2,500 fr. : vaches suitées, 2.500 à 3,800 fr. : vaches suitées, 2.500 à 3,800 fr. : vaches suitées, 2.500 à 3,800 fr. : vaches suitées, vif : porc gras, 3 à 3,50 ; cochons de lait, 140 à 220 fr. : mourrains, 230 à 380 francs.

Marie Ourdine) ; 3° Sicilienne et Rigaudon, violon (Francœur-Kreissler) ; 4° Canzone (G. Marie Ourdine) ; 5° Prêlu e et Scherzo (Vargues-Mouton) ; 6° Berceuse, solo de violoncell gues-Mouton) ; 6° Berceuse, solo de violoncell gues-Mouton ; 6° Berceuse, solo de violoncel gues-Mout Moulins. — Marché aux blès. On cotait : Marie Ourdine) ; 5° Prelu e et Scherzo (Varbies 125 fr. les 100 kilos ; farines 168 fr. ; gues-Mouton) ; 6° Berceuse, solo de violoncelle (CesarCui) ; 7° Ma Dziri, fox blues (H. de Bozi) ; 8° Ciboulette, fantaisie (R. Hafin-Salabert) ; 9° les 5 à 5,25 la livre ; lapins 1,25 à 2,50 ; Jess 2,50 à 3 ; canards 2,50 à 3 ; pommes de terre 0,80 à 0,90 ; carottes 0,20 à 0,25 le paquet ; petits pois 1,50 la livre ; haricots 0,70 à 0,90 ; haricots en grains 2,50 à 3 le litre ; Marché aux veaux. — On cotait : amenés 4, vendus de 3,40 à 3,60 le aemi kilo.

MEVERS — Au marché d'hier on cotait : A 20 h 15 radio-communiqué cuto séro et la communique des informations religieuses.

Marché aux veaux. — On cotait : amenes 34, vendus de 3,40 à 3,60 le cemi kilo.

NEVERS. — Au marché d'hier, on cotait : beurre, 5,50 le demi-kilo : ceuís, 5,60 ladouzaine; fromage de vache, 1,25 la pièce : pomnes de terre, 0,60 le kilo : harcots, 2 fr. le litre; choux, 0,50 la pièce : oignons, 0,75 le kilo : carties, 0,50 la botte ; cies, 20 fr. la pièce : carties, 0,50 la botte ; cies, 20 fr. la pièce : carties, 0,50 la botte ; cies, 20 fr. la pièce : carties, 0,50 la botte ; cies, 20 fr. la pièce : carties, 0,50 la botte ; cies, 20 fr. la pièce : carties, 0,50 la botte ; cies, 20 fr. la pièce : carties, 0,50 la botte ; cies, 20 fr. la pièce : poulets, 12 fr. la pièce : foin, 100 fr. les 500 kilos ; paille, 95 fr. les 500 kilos : paille, 95 fr. les botte, 11 fr. le kilo : veau, de 10 a 15 trancs le kilo : mouton, de 11 a 17 fr. le kilo : veau, de 10 a 15 trancs le kilo : mouton, de 7 a 17 fr. le kilo : veau, de 10 a 15 trancs le kilo : mouton, de 7 a 17 fr. le kilo : veau, de 10 a 15 trancs le kilo : mouton, de 7 a 17 fr. le kilo : veau, de 10 a 15 trancs le kilo : paire : 500 paires de canards, 62 28 à 40 fr. la paire : 500 paires de canards, 62 28 à 40 fr. la paire : 500 paires de canards, 62 28 à 40 fr. la paire : 500 paires de canards, 62 25 à 30 fr. la paire : 500 paires de canards, 62 25 à 30 fr. la paire : 600 paires de canards, 62 25 à 30 fr. la paire : 600 paires de canards, 62 25 à 30 fr. la paire : 600 paires de canards, 62 28 à 40 fr. la paire : 600 paires de canards, 62 28 à 40 fr. la paire : 600 paires de canards, 62 28 à 30 fr. la paire : 600 paires de canards, 62 28 à 600 paires de canards, 62 a 10 fr. la douzaine : 600 paires de canards, 62 a 10 fr. la douzaine : 600 paires de canards, 62

choux-fleurs, 4 à 5 fr pièce.

VICHY — On cotatt : beurre, 7.50 à 8 fr. livre ; œufs, 6.50 à 7 fr. la douzaine ; fromages de chèvre 0.60 à 0.75 pièce ; fromages la livre; ceufs, 6.50 à 7 fr. la douzaine; fromages de chèvre 0.60 à 0.75 pièce; fromages de chèvre 0.60 à 0.75 pièce; fromages de chèvre 0.60 à 0.75 pièce; fromages de chèvre 0.60 à 1.75 pièce; fromages de chèvre 0.60 à 1.75 pièce; poulets, 35 à 40 fr. la paire; poules, 25 fr. pièce; lapins, 15 a 20 fr. pièce; haricots verts, 0.75 à 1.25 la livre; la Gaité Lyrique, de MM. George, artiste dratomates 0.75 la livre; raisins, 1.50 à 2 fr. la livre.

HATLIES CENTRALES DE PARIS

HATLIES CENTRALES DE PARIS

Me 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m), radio-concert Thomas BOUTEAU, fermier, de meurant aux Meures, commune de Montigny-aux-Amognes; 4's M. Pierre BOURDIER, cultivateur demeurant aux Frebaults, commune de Saint-Sulpice, ayant tous étu domicile à Neurond Mile Boymond; Les deux ménétriers (Jean Richepin) mémo-récitatif avec accompagnement; rhapsodie hongroise (Listz) M. George, artiste drateur demeurant aux Frebaults, commune de Saint-Sulpice, ayant tous étu domicile à Neurond Mile Boymond; Les deux ménétriers (Jean Richepin) mémo-récitatif avec accompagnement; rhapsodie hongroise (Listz) M. George artiste drateur de la cour d'Essain de Montigny-aux-Amognes; 4's M. Pierre BOURDIER, cultivateur par Mile Teissier; Chevauchée (Rubuns-tein) piamo; valse de Romé et Juliette (Gou-payant tous étu domicile à Neurond de Montigny-aux-Amognes; 4's M. Pierre BOURDIER, cultivateur par Mile Teissier; Chevauchée (Rubuns-tein) piamo; valse de Romé et Juliette (Gou-payant tous étu domicile à Neurond de Montigny-aux-Amognes; 4's M. Pierre BOURDIER, cultivateur par Mile Teissier; Chevauchée (Rubuns-tein) piamo; valse de Romé et Juliette (Gou-payant tous étu domicile à Neurond de Montigny-aux-Amognes; 4's M. Pierre BOURDIER, cultivateur de Julier et de Montigny-aux-Amognes; 4's M. Pierre BOURDIER, cultivateur de Julier et de Montigny-aux-Amognes; 4's M. Pierre BOURDIER, cultivateur de Julier et de Montigny-aux-Amognes; 4's M. Pierre BOURDIER, cultivateur de Montigny-aux-Amognes; 4's M. Pierre BOURDIER, cultivateur de Montigny-aux-Amognes;

VIANDES.—Cours moyen au kilo:

Bœuf.—Quart derrière, 1º qualité, 10.60; aloyau, 1º qualité, 14.00; paleron, 1º qualité, 10.80; épaule, 1º qualité, 14.00; paleron, 1º qualité, 10.80; épaule, 1º qualité, 8.50; potribe, 1º qualité, 5.30, Veau.—Entier ou demi, 1º qualité, 5.30, Veau.—Entie

O à 11 fr.; cies, le kilo, 9 à 10 fr.; poules toutes provenances, 14 à 20 fr. POISSONS, Le kilo ; anguilles, 6 à 18 fr.; brêmes, 4 à 6 fr.; brochets, 10 à 20 fr.; carpes, 3 à 8 fr.; goujons, 0.50 à 10 fr.; truites, 16 à

28 fr.

LEGUMES. — Les 100 kilos ; pommes de terre chair rouge, 55 à 65 ; Espagne, 110 à 120; Saint-Malo, 35 à 45 ; Paris, 4 6à 70.

BEURRES: — Le kilo . Charente, Pottou, 13 à 16.40 ; Touraine, 11.50 à 15.50 ; Normandie, 11 à

14.50, tal ab 281 Spring Beauce, 460 a 580 Iranes; Bourbonnais, Nivernais, 460 a 520 fr.; Touraine, 430 a 600 fr.; Auvergne, 430 a 470 fr. FROMAGES. — Gruyère, 8 a 11.50.

BOURSE DE PARIS du 14 août 1925						S	
	VALEURS .	Cours de la vellle	Cours du Jour	VALEURS	Cours de la vellle	Cours du jour	
MARCHE A TERME							
	Bang, do France. Algérie Algérie Hat-Ordélt. Paris P. Bas Union Paris. Comp. Algécienne. Comp. Algécienne. Comp. Bat. Esc. France. Fronce. Fronce. Foo. Gén. France. Weillier Pe. Soc. Gén. Nom. Bento Fongièro. Suz act. capital. Paris do Fond. Soc. Gén. Rom. Bento Fongièro. Suz act. capital. Paris do Fond. Soc. Gérific. Est. Jone Jone Jone Jone Jone Jone Jone Jone	19009 1009 730 1205 438 931 1493 355 1065	615 5 1290 884 888 651 1300 1480 478 11705 1853 1005 1213 1213 1487 981 1490 352 1490	Courrières Loss Loss Loss Selféd. Pontriopa. Platine. Platine. Pinano. Pétrole Prandre Pétroles Prandre Pétroles Prandre Prod. Chin. Alai (Pochiner) Bessag, Harit Iransatiantique Voltura. Lossifa, Indo-Chine Sevodi Back Ser Colon Europ, Ind. & Finan. Russe Genodidé. 3 % 96. 5 % 1904. 1903. Ture Unifé — 5 % 1914. Banque Nezique.	## 10076 ## 1459 ## 1455 ## 1455 ## 1455 ## 1455 ## 1452 ## 14	653 854 455 1098 825 1434 240 184 184 184 1910 123 123 1234 1874 1195 1190 1295 1190 1295	
	BANQUE A TERME						
	Crád Fono. Egypte Conno Sun. aux	3285	82.8		1315	244 50 1360	

PARQUET COMPTANT

1885 4% -- | 678 -- | 672 1871 3% -- | 305 -- | 305

1894-98 21/g

1910 Métro.

- Cinquieme.

Bénédictine 8050

Dist. Indo-Chine. 3.15

CHANGES |

345

Londres..... 104 08 104 11 Rew-York..... 21 41 21 42

Gr. Lacs Afric.
hitrate Ballways.
Wagnos-Lite of. 942 949
Sentra Hining. 1620 1615
Sto Tinto 4495 4549
Azote. 14.5 1417
Laularo 686 688
Pétrofia 1171 1192
Sucr. Enyrte.ord. 1185 1204
Tabace Ditmans. 409 412
Bakou 2380 2395

- Sept. 1923. 485 25 485 50 46 1919-1929... 75 50 75 20 47 1919-1929... 75 50 75 20 47 1919-1929... 75 50 75 20 47 1922-1932... 397 ... 387 ... 1924. 477 ... 377 ... 1924. 456 50 456 50 466 5

Meuse (Reconsu)

Grosse Métallurgia

BANQUE COMPT.

CHANGES

APRÈS BOURSE

. 32850 .. 33250

.: 304 ... 1370 ..

Lacs Afric.

| Pref | 1349 | 1360 | Hotelships | 1152 | Halacca ord | 295 | 304 | Horlean Eagle | 98 50 | 100 | Horlean Engle | 213 | 218 50 | Phosph, Tuntsfore | 435 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | 440 | A VENDRE VIEUX JOURNAUX | Friedrick | 433 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430 | 430

POUDRE JANEHJO,
Inoffensive, sans gott. Bolite: 7 fr. 85.
Leb. ESTACHY – JEUMONT (Nord)
Amélioration rapide

Phie BERNAMONT, Nevers.

DOUR

Ofs

MANA

Le Solde

en 10 Mensualités

ACHETEZ UNE BICYCLETTE

garantie 3 ans

Pneus Pouchois

victoriouse aux Jeux Olympiques et au Championnat du Monde Route

DEMANDEZ NOS CONDITIONS, ELLES SONT INTROUVABLES AILLEURS Catalogue spécial illustré N° 15 franco

CYCLES

LYMPIQUE

70, s. Pierre-Charron

8'adresser au Bureau du Journal

Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numero de l'annonce et de joindre un timbre de 0 fr. 30 pour la réponse.

ON DEMANDE BONNE sérieuse, pour s'occuper de l'intérieur

dâns maison de culture. S'adresser chez M. GUIBERT, à Larrivour, par Jusigny (Aube). BONNE D'ENFANTS expérimentée, pour

enfants, Marseille. Références exigées. M. F. de THE, château de la Baratte, Saint-Eloi (Nièvre).

CUISINIERE campagne. Ecrire CHAUFFARD, Saint-Etienne-du-Grès (B.-du-R.). 27.380 27.380

CUISINIERE sachant métier ou désirant ap rendre, pour campagne.

CUISINIERE ou bonne à tout faire, sachant cuisine, pour service avec valet et femme de chambre, Campagne toute l'année, Gage selon capacité. Pour 1st septembre. Ecrire BRENOT, Savigny-les-Beaune (Côle-27,767 FEMME DE CHAMBRE sérieuse, pour servir

avec cuisinière. Mme Charles BAZIN, 34, rue de l'Epée, Sens 27.697 FEMME DE CHAMBRE, 30 à 40 ans, Place tranquille et douce, bons gages. H midi, été region Montargis Bonnes référenc Mme BOUHEBENT, à Châteaurenard (Loi

FEMME sérieuse, pour cuisine, sera aidée au ménage, chez docteur Nièvre. Références.
Bureau du journal. 27.886

service, repassant bien. Pour Paris, 3 mois cam pagne. Ecrire GROS, à Châteauvert, par Clamecy 27.620

Belgique 96 50 25 40 Charles of the State of

FEMME DE CHAMBRE même débutante, mais sachant bien coudre, pour campagne. Sérieuses références. S'adr. M. HAMOT, à Choisy, par Survilliers

LES CONCERTS DE T.S.F.

FILLE ou FEMME veuve, de 25 à 45 ans, pour cuisine et ménage dans maison de commerce, pas de lavage ni repassage, pour les environs de Nevers.

S'adresser à M. GARNET, à la Motte, par Decize (Nièvre).

MENAGE, pour banlieue Paris, femme cuisinière, bonne à tout faire ; homme valet toutes nière, bonne a tout laire, houns 5 ans. mains, même avec fille au moins 5 ans. S'adresser de MOLLY, Grand Hôtel, Pougues 27.833

MENAGE, garde-jardinier, avec sérieuses ré-S'adresser M. Georges REMOND, château des Pyvotins, par Garchy (Nièvre). 27.894

MENAGE sérieux valet-cocher, cuisinière onnes références.

Baron de LA CHAPELLE, à Champagny, par resse-sur-Crosne (S.-et-L.).

MENAGE, bon jardinier, garde : femme basseour. Références exigées. 27.594 Bureau du journal. MENAGE, valet, femme de chambre. Réféences exigées. Pour l'Allier. Bureau du journal.

MENAGE sérieux, même âgé, pour culture M. CANU, à Ygrande (Allier). 27.783

MENAGE valet de chambre, femme de cham- | bre, bonnes références. S'adr. au bureau du journal, MENAGE, homme toutes mains, sachant con

uire auto ou pouvant apprendre, femme cuisine ménage. Bonnes références. M. BORDRY père, à Puiseaux (Loiret). 27.442 MENAGE valet-chauffeur et kuisinière, Tarsant lavage, pour Laval, 2 maîtres, Références M. de TOULMON, 59, boulevard Victor Hugo, Nevers. 27.788

VALET-CHAUFFEUR et BONNE CUISINIERE pour Paray-le-Monial. Ensemble ou séparément. Références sérieuses exigées.

M. VILLEDEY de FAULE, rue du Général-Petit, à Paray-le-Monial. 27.593 JEUNE VALET DE CHAMBRE, campagne

toute l'année. Comtesse Pierre de LA ROCHEFOUCAULD, La Lande, par Saulzais-le-Potier (Cher). 27.706

DAME, 51 ans, ayant tenu place gouvernante, dame de compagnie chez Monsieur seul, de-mande emploi analogue, Bureau du journal. 27.855 MENAGE, 26-28 ans, actifs, demande place sérieuse basse-courier, connaissant travail, de suite ou 11 novembre. iite ou 11 novembre. S'adresser Pierre VEISSIER, à Voluray, La 27.895 Charité (Nievre).

MENAGE demance place basse-courier. Bureau du journal.

Officiers Ministériels Etude de M. BOUQUILLARD Docteur en Droit Notaire à Nevers

PURGE DHYPOTHEQUES LEGALES

Suivant exploit de Mº PO-DEVIGNE, huissier à Nevers, en date du sept avril mil neuf cent vingt-cinq et à la requête de : 1° M. Antoine Marie Gustave Albert de TOYTOT, pro-priétaire, demeurant à Rainans (Jura; 2° M. Jean Pierre RA-COT fils, propriétaire demeu-De 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m), radio-concert rant à Saint-Sulpice ; 3° M. vec le concours de Mile Suzanne Tessier, Thomas BOUTEAU, fermier, de

> Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Nevers.

Premièrement. - De l'expédition d'un acte cressé au greffe du tribunal civil de Nevers, le du tribunal civil de Nevers, le vingt-et-un août mil neuf cent vingt constatant le dépôt fait au greffe à cette date pour arriver à la purge des hypo-thèques légales de l'expédition collationnée d'un contrat reçu Aujourd'hui samedi 15 août et demain diman-che, pas d'émissions en raison des fêtes du 15 août. collationnée d'un contrat reçu par M' BOUQUILLARD, notaire à Nevers, le vingt-neuf mat, même année, contenant vente au profit de M. de TOYTOT, l'un des requérants, moyen-nant le prix de cinq mille francs, par : 1' Madame Mar-guerite Anne Joséphe COM-BEAU, sans profession, demeu-rant à Audincourt, veuve de M. rant à Audincourt, veuve de M.
Auguste GUILLEMIN ; 2° Et
Mile Odile Marie Hippolyte
COMBEAU, sans profession, demeurant au même lieu, du fonds et de la superficie d'une parcelle de bois, cite le bois des Aubépins, située commune de Saint-Sulpice, contenant quatre hectares cinquante ares oit à un passage de quatre Aubépins pour aboutir au che-min public.

l'expédition d'un autre acte dressé au même greffe le huit octobre mil neuf cent vingttrois constatant le dépôt audit greffe à cette date pour arriver à la purge des hypothèques

De l'expédition collationnée d'un contrat reçu par M' BOUQUILLARD les seize et vingt-quatre avril mil neuf cent vingt contenant vente par Madame veuve GUILLEMIN et Mademoiselle COMBEAU à M. RACOT, l'un des requérants, de trois pièces de terre situées commune de Saint-Sulpice, l'une au lieudit la Chaume, con-tenant trois hectares trente et un ares neuf centiares environ, une autre au lieudit la grande Loutière, contenant quatre-vingt-un ares environ et la troisième au lieudit la petite Loutière, contenant cinquantecinq ares environ, moyennant le prix principal de cinq mille

rancs; 2. De l'expédition collationnée d'un autre contrat reçu par ledit Me BOUQUILLARD le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt, contenant vente par Madame veuve GUILLEMIN et Mile COMBEAU à M. BOU-TEAU L'un des requérants de TEAU, l'un des requérants, de deux pièces de terre situées commune d'Ourouer-aux-Amognes, au lieuoit le Creuzot, ontenant l'une trois hectares ix-sept ares environ et l'autre trois hectares quatre-vingt ares quarante-deux centiares envi-

quarante-deux centares envi-ron, moyennant le prix de deux mille huit cents francs. 3* De l'expédition collation-née d'un autre contrat reçu par Me BOUQUILLARD, les neuf et dix janvier mil neuf cent vingt-trois contenent vents neu Me dans jahvier im heir cent vingtirois, contenant vente par Madame veuve GUILLEMIN et Mademoiselle COMBEAU à M. BOURDIER, l'un des requérants, d'une pièce de terre située commune de Saint-Sulpice lignedit les Aubérins contenents. lieudit les Aubépins, contenant environ deux hectares dix-sept ares douze centiares, moyen-nant le prix de onze cents

francs. Avec déclaration à Monsieur Procureur de la République A). - Que la présente notialion lui était faite confor-cealion lui était faite confor-cement à l'article 2.194 du ode civil afin qu'il eut à pren-re, si bon lui semblait, dans délai de deux mois, telles scriptions d'hypothèques lé-des qu'il aviserait et que aute par lui de le făire dans te délai, les immeubles vendus tux requérants par Madame reuve GUILLEMIN et Mademoielle COMBEAU, seraient défi-itivement purgés et affranchis e toute hypothèque de cette

nature. B). - Que les anciens pro-B). — Que les anciens pro-priétaires des immeubles ven-dus, incépendamment des ven-deresses, étaient : 1° Madame Marie Christine Joséphine ROUSSOT, veuve de M. Jean Marie Nicolas Emile COMBEAU sans profession, demeurant à Nevers, décédée à Audincourt, le 21 juin 1916 : 2° M. Edity 21 juin 1916 ; 2° M. Félix colas Eugène COMBEAU érieuse, chef de bataillon d'infanterie coloniale domicilié à Four-chambault, décédé à Fort-Lamy (Tchao) Afrique Equatoriale

Française, le 11 octobre 1919 ; Etude de Mr GERVY, notaire 3° Madame Anne Christine a Champlemy (Nièvre) BONNET, veuve de M. Joseph ROUSSOT, propriétaire, de-BONNET, veuve de M. Joseph ROUSSOT, propriétaire, de-meurant à Saint-Sulpice, y décédée le 22 juin 1887; 4° Madame Marguerite Antoinette FREBAULT, veuve de M. Félix BONNET, demeurant à Saint-Sulpice, y décédée, le 10 janvier autres dépendances, cour, jar-din et verger, le tout clos foi-

C). — Enfin que ne connais-sant pas tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions.

Signé : BOUQUILLARD

Etude de M' GUILLIEN, notaire à Luzy A LOUER OU A VENDRE MAISON VENDRE PROPRIETE

a Rémilly, en bordure de la route, 2 kilm. de la gare, comprenant 2 maisons de chacune 2 pièces et ouche de 25 ares, convenant pour bâtir.

Une des maisons sera libre le 11 novembre, prochain l'autre 11 novembre prochain, l'autre le 11 novembre 1928. È Magny-Cours. S'adresser au notaire. 27681

Etude de Me GUILLERAND, notaire à Beaumont-la-Ferrière

Vents par adjudication Le dimanche 30 août 1925, à 2 heures, à Saint-Aubin-les-Forges, auberge Charlois. IMMEUBLES

Comprenant bâtiment d'ha-bitation et d'exploitation et 2 hectares 12 ares de terre et pré, situés à Saint-Aubin-les-Fors'adresser au notaire. 27.827 Etude de M' VEQUE, huissier

à Fours (Nièvre). VENTE AUX ENCHERES heures et demie précises. A Cercy-la-Tour, dans la cour de l'Hôtel des Voyageurs, près

la gare. Par le ministère de M' Vêque, huissier à Fours.

A la requête et en présence de M' Bosg, syndic de la faillite de M' Bosq, syndic de la faillite du sieur Lazzerini, de Cercy-

les.

Le tout dépendant de la fail
âgées de 6 et 8 ans ; 8 vaches lite Lazzerini. Au comptant et 15 % en sus. 27.863

Etude de M. BLAND, notaire à Premery. successeur de Me PERRIN.

A VENDRE Par adjudication Le dimanche 23 août 1925, à 2 heures du soir, à Prémery, en l'étude de M' Bland.

UN PRE situé à Marolles, d'Oulon, appelé pré de Marolles et grande prairie, conte-nant 2 hect. 55 ares. Appartenant aux héritiers Agents

Trameçon-Martin.
Jouissance au 25 décembre 27.866 Etude de M. VILLEPREUX, notaire à Jouet-sur-l'Aubois.

A VENDRE Pour cause de changement de situation et pour le prix du matériel.

BON PETIT FONDS DE PATISSERIE S'adresser à M' VILLEPREUX S'adresser à M VIDBO. notaire à Jouet-sur-l'Aubois. 27.865

Etude de M' BAYLE notaire à Nevers

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant contrat reçu par M'
Bayle, notaire à Nevers, le
quatre août 1925, enregistré à
Nevers (actes civils), le 11 août
1925. F' 686, par M. Rousseau,
receveur, qui a perçu les
droits

Mademoiselle Marie-Josephe-Mauemoische Marie-Josephe-Marguerite DORMONT, céliba-taire, majeure, propriétaire, de-meurant à Nevers, rue Jean-Jaurès, n° 13, a vendu à M. Philippe-Jean LHUISSIER, con-Philippe-Jean LHUISSIER, con-tre-maître et à Madame Mar-celle-Lucie-Louise MALTHET, son épouse, demeurant ensem-ble aux Saules, commune de Coulanges-les-Nevers, Le fonds de commerce de ré-carations et de mécanique cé-

De fonds de commerce de re-parations et de mécanique gé-nérale qu'elle possédait à Ne-vers, rue Jean-Jaurès, n° 13, comprenant : 1° Le nom com-mercial, la clientèle et l'acha-pandage y attachés : 2° Los mercial, la clientèle et l'acha-landage y attachés; 2° Les différents objets mobiliers et ustensiles l'outillage et le ma-tériel servant à son exploita-tion; 3° Et toutes les mar-chandises existant en magasin, ledit fonds immatriculé le 31 juillet 1920 sous le n° 309. Les oppositions, s'il y aglien, devront être failes au plus tard dans les dix jours de la secondans les dix jours de la secon lans les dix jours de la secont le insertion et seront reques en l'étude de Me Bayle, notaire à Nevers, rue Vauban, n° 10. Pour première insertion, Signé : BAYLE £7.875 100. FONDS D'EPICERIE VINS-CHAMBRES MEUBLEES S'adresser à M. FOURNIER.

Cabinet de M. O. FOURNIER 30, rue du Cloître-St-Cyr, Nevers

A VENDRE A NEVERS PETTTE MAISON de 4 pièces, grenier et dépen-dances. Jardin y attenant. Sur-face totale 480 m2. Libre.

DISSOLUTION DE SOCIETE

Pour tous renseignements, s'adresser à M. FOURNIER.

27.287

Suivant acte sous signatures privées, en date à Nevers, du cinq août mil neuf cent vingt-cinq, dont l'un des originaux a été enregistré en cette ville. a été enregistré en cette ville, le 7 du même mois, folio 11, case 373, MM. Lucien-Etienne GUILLERAULT, libraire, de-meurant à Nevers, rue du Commerce, n° 70, et Jean DE-NIS, aussi libraire, demeurant à Nevers, boulevard Victor-Hugo, n° 55, ont déclaré d'ac-cord entre eux dissoudre à cord entre eux, dissoudre à partir du quinze septembre mil neuf cent vingt-cinq, la société en nom collectif formée entre eux, sous la raison sociale « L. GUILLERAULT et DENIS », pour le commerce de librairie-papeterie et fournitures de bureaux, avec siège à Nevers, rue du Commerce, n° 70, suivant acte sous signatures privées, en date à Nevers, du dix-huit janvier mil neuf cent onze, en registré le même jour.

Il a été convenu que les opérations nécessitées par la lirations nécessitées par la li-quidation de la société dissoute seraient faites d'accord entre les deux associés, à la date du quinze septembre prochain. Un original de l'acte de dis-solution a été déposé à chacun des greffes du tribunal de commerce de Nevers et de la justice de paix de la même

ville, le onze août mil neuf cent

BEAU CHATEAU LOUIS XID

AGENCE GENERALE

MAISON

MAISON

a Corbigny, faubourg de Beugnon, avec magasin de dépôt, écurie et cour.

Et un pré, situé route de Marcilly, d'environ 48 ares.

S'adresser au notaire. vingt-cinq.

Pour extrait, signé :
L. GUILLERAULT et J. DENIS. CABINET J. TREMEAU

marcher.

7, place de l'Obélisque, Chalon-sur-Saône. à Magny-Cours. VINS EN GROS avec VINAI-GRERIE moderne, passe 5.000 hectos. March, 180.000 fr. env.

PETIT DOMAINE surface 7 ha. 30 a. Jouissance materiel 150.000 fr. env. On ce-11 novembre 1928. de au prix du matériel. Il faut 150 à 200.000 fr. pour traiter et Etude de M' REGNIER, notaire

Etude de M. PRASLON,

notaire à Corbigny.

à Montchanin-les-Mines. S'adresser : CABINET J. THEMEAU, 7, place Obélisque, Chalon-sur-Sacne. 27.878 A VENDRE LE DOMAINE DE LA BELUZE à 6 kilomètres de Mon-les-Mines, consistant en

dans région pittoresque de chasse et de pêche, à vendre meublé (Ancien). Parc, bois, étangs, etc. 280 hect. Prix 700.000 fr. ou 350.000 fr. sans les bois. Notice tco. DEVEAUX, 32, rue de la Victoire, Paris. 27.478 ments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres, prés et bois, le tout de la con-tenance de 60 hectares. Pour tous renseignements, sadresser au notatre. 27.384

M" TAMPONNET et BARANGER, avoués à Joigny M' GAUTHIER, notaire à Saint-Fargeau (Yonne)

Cormick », extirpateur, con casseur, ccupe-racine, 2 voitu

res à 1 roues, rouleau, harnais

Et quantité d'autres objets. Consulter les affiches.

Pour renseignements s'adres-à M" Tamponnet et Baranger, avoués et à M' Gauthier notaire.

A VENDRE

I. — MAISON neuve, 9 p., caves, greniers, gd. jardin, ac-

emise. IV. — TERRAINS A BATIR,

DANS GRANDE VILLE

NIER, 30, rue du Cloître Saint Cyr, Nevers. 27.119

Par acte sous signatures pri-

rées, passé à Luzy (Nièvre), le singt-neuf juillet 1925, enregis-ré en cette ville, le trente juil-et suivant, folio 85, case 19, es consorts GOBY ont vendu à

Monsieur Jean REVENIAULT et à Madame Jeanne BONNE

ROT, son épouse, domiciliés à Paris, 94, boulevard Flandrin, le fonds de commerce et de ca-

Les oppositions, s'il en exis-te, seront reçues dans les dé-

lais légaux, au Cabinet de MM. GUILLEMAUT et EPINAT

avocats-conseils, 6, rue Berbi-sey, Dijon.

A VENDRE

Pour seconde insertion.

100.000 francs.

A VENDRE

Ville commercante

- MAISONS de rapport,

- BELLE PROPRIETE

A NEVERS
I. — MAISON neuve,

partir de 20.000 francs.

givers, etc.

D. TISSIER

1 bis, avenue de la Gare, A vendre aux enchères Moulins. A la ferme de la cour Buis-son, commune de Saint-Martin-FONDS A CEDER MODES et FOURRURES, jodes-Champs (Yonne), le diman-che 30 août 1925, à 13 heures lie ville Nièvre, belle installa-tion, excell client. bail 12 ans, loy. 1.800. Aff. 58.000. On peut adjoindre d'autres articles. mètres de largeur sur une pièce de terre dite aussi les Aubépins pour aboutir au chemin public.

Deuxièmement, — Et de l'expédition d'un autre acte disserve de la seur carrossée et tolée en voiture de marchand forain, et sur ordonnance judiciaire:

1° D'UNE CAMIONNETTE par le ministère de M° Gauthier notaire, commis à cet effet.

BESTIAUX ET MATERIEL DE CULTURE den voiture de marchand forain, et ouvelle de la désignation suit : c'hevel a gé de l'expedition d'un autre acte de la seur carrossée et tolée en voiture de marchand forain, et ouvelle de la seur l'expedition d'un autre acte en voiture de marchand forain, et sur ordonnance judiciaire :

1° D'UNE CAMIONNETTE par le ministère de M° Gauthier notaire, commis à cet effet.

BESTIAUX ET MATERIEL DE CULTURE dont la désignation suit : c'hevel a gé de l'expedition d'un autre acte le commis a cet effet. CAFE-TABAC et JOURNAUX,

ville S.-et-L., tr. belle aff. de toute confiance, situation assus'ouvrant sur les côtés et derrière, rayonnée à l'intérieur, avec divers outils, 2 pneus et 2 chambres de rechange.
2* Une bouteille « Magondeaux ».
3* Deux tentes foraines, six tréteaux et 27 piquets ou perches pour installations foraines.

Chevaux : 1 cheval âgé de 4 ans, 1 cheval demi-sang, âgé de 14 ans, 2 juments âgées de 13 ans suitées, 2 juments âgées de 13 ans ; 1 pouliche âgée de 18 mois ; 1 laiton et 2 laitonnes de l'année.

Vaches : 3 vaches âgées de Chevaux : 1 cheval agé de dans, 1 cheval demi-sang, agé de rée. On vend l'immeuble avec BOIS DE CHAUFFAGE ET D'INDUSTRIE. ville S.-et-L., ancienne maison. Cause décès. L'E et CHAMBRES MEU-

BLEES, Moulins, 12 chambres, joli établ. tr. fréquenté. SERRURERIE, Allier, tenu 38 ans, belle clien-tèle. On se retire. Facilités à dage, 10 taures de 8 à 10 mois, 1 taureau âgé de 30 mois. Matériel de culture : Tracteur ALIMENTATION, VOLAIL-LE et GIBLER, Moulins, aff. 100.000. Pr. à déb. Cause santé. EXCELLENT CABINET d'AF. « Mac Cormick », herses, char-rues, tombereaux, charrette, FAIRES, dep. centre. Prod. 60.000. Pr. mod. chariot, râteleuse, moissonneu-se « Deering », faucheuse « Mac

A VENDRE OU A LOUER VASTE LOCAL, à Moulins, relié par embranchement au ch. de fer P.-L.-M. 27.897

> Cabinet de M. Louis ALEXELINE, ancien principal clerc de notaire. 14, rue Hoche, Nevers.

FONDS A CEDER

SERIE, grande ville, matériel moderne, superbe installation. Prix 200.000 fr., moitié compd'Affaires COMMERCE, à Nevers, sans donnaissances spéciales affai MUTATION », où domicile a été élu à cet effet. connaissances spéciales, affaires 100.000 fr. Il faut disposer de 40.000 fr. compt., sur fonds et marchandises. GOIFFEUR - PARFUMEUR

canton Nièvre, belle installa-tion. Bail 12 ans. loyer 1.000 fr. Prix demandé 16.000 fr. d'agrément avec pavillion et EPICERIE-MERCERIE, petit COMPTOIR, bon quartier de Nevers, recettes importantes ; prix 20.000 fr., bonne et an-

 MAISON de commerce importante, emplacement de EPICERIE-BUVETTE, bantout 1st ordre, Ling bail, loyer très avantageux.

Pour tous renseignements, s'adresser Cabinet O. FOURlieue de Nevers, bail 11 ans, loyer 800 fr. Joli logement, jar-din. Prix 16.000 fr. S'ad. aud. M. ALEXELINE. On désire acheter DIVERS IMMEUBLES

MAISON de 5 pièces, à Nevers, avec jardin de 800 à 1.000 m2. MAISON de 3 ou 4 pièces, avec jardin, banlieue de Nevers ou autre localité assez importante de la Nièvre.

MAISON de 5 ou 6 pièces, à Newers (peu éloignée de la gare), avec dépendances, emplacement ou jardin, pour construire ateliers nires offres aud. M. ALEXE-VE. 27.905 LINE

A CEDER EPICERIE-PRIMEURS - Gl BIER-VOLAILLES, long bail, gd. loyer. Aff. 450.000. Prix a debattre, très bonne affaire. 1801

Ville Loiret, FABRIQUE ME-NUISERIE, bonne affaire, prix Ville commercante centre, GRAINETERIE, importante bail à volonté, loyer 5.500, lo-caux importants. Affaires 60.000 en café, 15.000 en meu-blé, bail 14 ans. Prix 80.000 a loy, 3.000 fr. Aff. 700 fr.

Cabinet de M. O. FOURNIER | BRES (18 n°), aff. 140.000, bait | 30, rue du Clottre-St-Cyr, Nevers | 18 ans. Prix 80.000. Facilités. bail CHALCUTERIE maison an-cienne, bien achalandee, a 1816 louer au 1'r janvier 1926, pour lIOT, cause de fin de bail, dans un S'adresser à M. BERNIOT, 17, rue du Prinal, Bourges. 27.862

> Vente de Fonds de Commerce

FONDS DE TEINTURES, DE-GRAISSAGES et LAINES FI-LEES, à céder pour se retirer des affaires, ancienne maison es affaires, ancienne maison ondée en 1865, dans canton nportant près Vichy. Usine ur rivière en face des magains. Vapeur, électricité.

Bureau du journal. 27.834

Bureau du journal. 27.834

Bureau du journal. 27.834

Bureau du journal. 27.834 fondée en 1865, dans canton important près Vichy. Usine sur rivière en face des maga-sins. Vapeur, électricité.

Ventes de propriétés PROPRIETE

située à la Palvette. Saint-Seine

étal de neuf.
TARARE, état de neuf.
S'adresser à M. CHAMPEAU.
à Marré, par Lurcy-le-Bourg.
27.874 1º Savoir : Maison d'habitation, cuisine, 2 chambres, graniers, 1 chambre débarras, four, cave, 3 écuries porcs. 2º Bâtiment exploitation, comprenant 1 écurie bestiaux, grange, gerbier, cave, 1 four-nil, écurie à porcs, cour renfer-mée, poulailler, 4 clapiers. 3° Jardin, puits, terres, prés contenance 7 hectares jouis

sance de suite. Visiter et traiter : MARION, la Souche, Ternant, par La Nocle-Maulaix (Nièvre). 27.799

Locations

ON OFFRE APPARTEMENT meublé, à S'adresser 3, rue Vauban.

Nevers.

XVI, loupe de frêne, état neuf. S'adresser. 2, rue du Chemin-de-Fer, Nevers, 1e étage. 27643 Etude de Me DESLIONS, notaire à Felletin (Creuse)

A VENDRE A L'AMIABLE Domaine de Mas-Laurent

massif.

d'une superficie de 96 hectares, à 4 km. de Felletin et à 2 km. de la gare de Croze (Creuse)

Comprenant : CHATEAU MODERNE Rez-de-chaussée : salon, salle de billard, salle à manger, bureau, 2 chambres, office-vestibule ; Premier étage : Sept chambres à coucher, et sept cabinets

le tollette :

Deuxième étage : Quatre chambres, deux cabinets de tollette
t 7 chambres de domestique.

Sous-sol : Cuisine, lingerie, fruiterie, caves, etc...

Téléphone VASTES COMMUNS

Composés de : Grand corps de bâtiments ayant loge de gar-dien et plusieurs chambres ; Garage. — Ecurie. — Buanderie TRES BEAU PARC DE 8 HECTARES avec arbres de toutes essences, ruissean, et en bordure de la rivière « La Creuse »

JARDIN POTAGER Maison du métayer. — Bâtiments d'exploitation.

Terres. — Prés. — Bruyères et Bois

Nota. — Toute la propriété est située sur la vallée de la Creuse, très pittoresque, très agréable et d'un accès facile.

ON TRAITE DE SUITE

TRES GRANDES FACILITES DE PAIEMENT Pour tous renseignements et traiter, s'adresser A M. GIRY, à la Bregère, par Néoux (Creuse) ; A M. VELLAY, 20 bis, avenue Président-Wilson, à Montluçon

A MM. BERNHEIM Frères et Fils, 23, rue de l'Arcade, à 27.599

LA MUTATION

Société anonyme au capital de 4.000.000 Siège social PARIS, 145, rue du Faubourg-Saint-Denis Agence Principale du Centre NEVERS, 5, rue La Fayette, Téléph 5-05

PREMIERE INSERTION Suivant actes sous signatures privées, en date à La Machine, Suivant actes sous signatures privées, en date à La Machine, du quatre août mil neuf cent vingt-cinq, enregistré à Decize, le douze août mil neuf cent vingt-cinq, folio 11, case 10.

Monsieur BOUCROT Gilbert, et Madame Marie FRENILLOT, son épouse, qu'il assiste et autorise, demeurant ensemble à La Machine, rue des Baraques, ont vendu à :

Monsieur ARNOUX Oscar, et Madame ROETHEL Fernande, son épouse, de lui assistée et autorisée, demeurant ensemble à Nevers, rue du Pont-Cizeau, n° 6.

Le fonds de commerce de CAFE avec SALLE de DANSES-TABLETTERIE-ARTICLES de FUMEURS, dans lequel est géré un bureau de TABACS, qu'ils font valoir à La Machine (Nièvre), au lieudit « Les Baraques ».

Ledit fonds comprend :

Ledit fonds comprend : 1° Le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés. 2° Le droit au bail. 3° Le matériel et le mobilier servant à son exploitation, ainsi que les marchandises.

BELLE PATISSERIE-CONFIEERIE, grande ville, matériel
noderne, superbe installation.
Prix 200.000 fr., moitié compant, au moins.

CONFIRMENT DE LE SUPERIOR DE LA Favette n' 5 dans les dix jours qui suivront
la seconde insertion, renouvelant la présente. Elles seront reçues
la Naver que la Favette n' 5 dans les bureaux de LA bureaux de « LA

Signé : O. ARNOUX. F. ROETHEL

FRANCHON. Fontainebleau.

2.658. — TABAC-BUVETTE-

en tabac. On place net 15.000 francs par an. Vaste salle café,

FRANCHON, Fontainebleau.

2.657. — GRAINETERIB, (gros et détail), tenue 14 ans, bon centre culture et comm., gr. ligne P.-L.-M. Bail à vol., aff. 120.000 fr. On place net

2.677. - CHAUSSURES en 2.676. - PENSION DE FAimp. centre indust. A céder pour se retirer des affaires. Bail 13 ans, loy. 900 fr. Aff. 25 à 30.000 fr. (‡ en répar.), fai-MTLLE en gr. centre villég, Bail 16 ans, loy. 7.000 fr. Aff. 43.000 fr. à 50 % (à augmenter). 43.000 fr. a 50 % (a augmenter).
2 s. à m., bureau, cuis., cab.
toilette, 12 ch., gr. jard., dépend. Tout confort. Prix à déb.
On traite avec 50.000 fr. tes sans sortir. Bout., 4 pièces, remise. Prix 10.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau. FRANCHON, Fontainebleau. - FONDS DE CAR-

ROSSERIE - CHARRONNAGE, tenu plus de 40 ans de père en 2.669. - EPICERIE-MERCE-RIE-TABAG-BUVETTE - BALS, fils. Bon centre pour carrosserie automobile. Bail à vol., loy. 1.000 fr. Alf. 70.000 fr. par an. Très bon matériel mécanique moderne Vaste empl. Prix à bonne comm. S. M. Bail à vol., loy. 1.500 fr. Aff. 70 à 75.000 fr. par an, bien faites. 3 salles, s. de bal, 5 ch. (1 meublée), gr. cour, dépend., jard. Prix à déb. déb. On traite avec 30.000 fr. 35.000 fr. Faculté d'acq. l'im-

Pour première insertion :

FRANCHON, Fontainebleau. 2.682. — BOULANGERIE-BALS, bonne commune S. M. Ball 10 ans, loyer 500 francs. loy. 1.000 fr. Aff. 4 quint. 1/4 en tabac. On place net 15.000 francs par en proper page 10.000 francs pag par jour et 1.500 fr. de graines. bal, s. à m., cuis., 2 ch. meubl., 2 ch. pers., dépend., jard. Prix à déb. On traite avec 10.000 fr. comptant. terie par mois. Bout., s. à m., euis., 3 ch., fournil moderne, ch. à farine, mag., dépend. Prix à déb. On traite avec 35.000 fr.

FRANCHON, Fontainebleau. 2.653. — NOUVEAUTES-BONNETERIE, centre gr. ville S. M. Bail 8 ans, loy. 800 fr. Aff. 75.000 fr. à 35 %. On place BEAU CAFE-CHAMBRES, aff. importantes, bail 11 ans, rap. chambres 8.000. Prix debattre. Grandes facilités de paiement.

All. 75.000 fr. a 35 %. On place net 15.000 fr. par an. Magasin, 2 ch., cave. lavoir, gaz, élect. Prix à déb. 35.000 fr. Facilités. FRANCHON, Fontainebleau.

15.000 fr. par an. Bout., arr., bout., gr. cuis., cour., 2 ch., remise. Prix à déb. On traite avec 25.000 fr.
FRANCHON, Fontainebleau.

carement. 1808
CARE-BILLARD-CHAIBRES, 0.000 en café. 15.000 en meuché, bail 14 ans. Prix 80.000 el carement. 2.662. — BEURRE-ŒUFSPROMAGES-EPICERIE, quartier riche Paris. Bail 7 ans, connaissance spéciale), conte-

Eat., ech., apprent, graiuit. La ŁABORIEUSE, 10, rue de la Charite, Lyon. 27.68;

Personne!

ON DE MANDE COMPTABLE professionne!, lésirant se retirer à la campa-gne. Très bonne situation, ré-Ne pas se présenter. Ecrire au bureau du journal. 27.81.

CAISSIERE, pour service du S'adresser au CAFE DE LA PAIX, à Nevers. 27.810 CHARRETIER bois et cul

2 OUVRIERS MEUNIERS. S'ad. M. Roger BARREAU, moulin de Pont Saint-Ours, par Nevers. 27.769

Eau Minérale Gazeuse Ferrugineuse

A GARCHIZY

Près POUGUES-LES-EAUX (Nièvre)

La plus agréable et la plus rafraichissante des eaux de table naturelles

-:- PRIX MODERES -:-

፟ፘኇ**ፙጚፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙፙ**

LES PLUS SOLIDES LES PLUS ELEGANTS

FAITS DANS NOS USINES

MM. MONANGE

ILS SONT GARANTIS SUR FACTURE

ET SONT LES MEILLEURS MARCHES

COSNE - NIÈVRE

MIAS & LEBAS

42, Avenue Georges-Clémenceau, NEVERS

Téléphone 2-73

AGENCE

5 GV et 10 GV de démonstration

Livraison rapide

Location — Réparations — Prix réduits

Ouvert jour et nuit

Avis à nos clients de publicité

Nous avons l'honneur de prevenir nos clients de publicité que nous ne pourrons plus assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront rendises LA VEILLE AVANT ONZE HEURES DU MATIN. Seuls, les Avis de Décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir.

Nous avons l'honneur de prévenir nos

LIVRES PAR

Adresser lettres et commandes : A M. P. GARNIER, propriétaire FOURCHAMBAULT (Nièvre).

JEUNE HOMME, bonne fas, Montargis (Loiret). 27.176

METAYER, pour domaine de S'adresser à M. GROS, no-taire à Decize (Nièvre). 27.786

REPRESENT, commis. actifs, pour devenir agent département. import. maison. Îndisp. avoir auto. Client. aliment. et poiss. On mettra au cour. Gros chiffre. Liberté av. aut. Cartes. Ec. av. réf. OCOR Vente, 3, rue Mogador, Paris. 27.829

VOYAGEUR, sachant bien l'introduire chez la clientèle, sour placement article concertant l'automobile, conditions

VOYAGEUR à la commission | ien introduit près de détail-int pour bonne carte d'alinentation, pour la région. Bureau du journal. 27.750 ON OFFRE

INGENIEUR A. M., 52 ans Bureau du journal. 27.748

GENS DE MAISON ON DEMANDE FEMME, connaissant un peu

la cuisine. M. REMY, château de Tré-migny, Saincaize (Nièvre). 27.876

Divers

On demande à acheter BOU-TEILLES DE CHAMPAGNE Ecrire à M. BERTORINO, 49, viDE à 0 fr. 45 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, N 27.765

UN BON OUVRIER connaissant parfaitement l'automobile

Travail assure

30 francs par jour Logement 4 pièces avec jardin. GARAGE SEGAUD et FERRET





Manufacture ACCORDEONS Napolitains, Stradella, Vercelli, Saint-Jean-Groix et Tyroliens. CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATIS TABEZEN, 15, |passage des Lilas LES LILAS (Seine)



Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers Le Gérant : JOYET DE MAUBEC.

Emile DUMAS FABRICANT BREVETE ET DIPLOME



Rue du Commerce NEVERS

Seul concessionnaire pour la Région des Fusils DARNE, HERMETIC et HÉLICODOG ATELIER SPECIAL DE REPARATIONS

Mise au point des crosses,, à la conformation du tireur Envoi des tarifs sur demande Téléphone 1-53



catalogue

gratis

La Maison ne fait que l'ARME

Vous y trouverez le plus grand choix en FUSILS TOUS MODÈLES

ARTICLES DE CHASSE

TIR ET MUNITIONS Spécialité de Cartouches chargées





A Paris a reçu à ce jour plus de

8 Millions de Visiteurs

DERNIERS

et des milliers de lots de 100 francs

De plus, il donnent droit à une REDUC-TION de 30 à 33 % sur les tarifs des chemins de fer. On trouve des BONS dans tous les Chefs-Lieux de département, d'arrondissement et de canton, et par correspondance au COM-MISSARIAT GENERAL DE L'EXPOSI-TION, GRAND PALAIS, PORTE C., à PARIS, contre mandat de 50 francs.

Le BON, accompagné de 20 tickets d'entrée d'une valeur de 2 fr. 50 chacun est entrée d'une valeur d'une valeur d'une valeur d'une valeur d'une valeur d'une valeur d'une val voyé franco de port.

Tous les bons non sortis seront remboursés à 50 francs



AUX DEUX CLOCHERS Ses cotons supérieurs

pour repriser

A exiger partout

Gros: Gabriel Chayeux, ha Charité (NIEVRE)



Agence directe ALCYON, RAVAT, WONDER, MONET-GOYON Equipée des fameux moteurs WILLIERS dont la réputation est mondiale

BRESSON

Garage de l'Yonne, à ANDRYES (Yonne)

MOTEURS AGRICOLES C. L.

se trouve dans les magasins de

Jean-Marie

Place Barrère et 58 et 65 1 et 2 Avenue de la Gare Grande-Rue (Nièvre) et 106 rue d'Auron (Cher) - TÉLÉPHONE 49 -

-: LA CHARITÉ :- | -: BOURGES :-- TÉLÉPHONE 1.88 -

-: MONTARGIS :-48 et 50, rue de Loing - TÉLÉPHONE 2.61 -

Chambres à coucher, Salles a manger, Meubles de bureaux, Salons AGENCEMENT D'HOTELS

wwwww ENVOI DE GRAVURES ET DEVIS DANS LES 24 HEURES AGENT GÉNÉRAL DU CONGOLÉUM

> Voir aux Arts Décoratifs, PAVILLON DU BERRY-NIVERNAIS

TOUS LES MEUBLES de la pièce principale : salle à manger et salon, dite SALLE COMMUNE exécutés par

J. M. GUYOT

CHERCHEZ PLUS !!!

Les produits DREAN sont les meilleurs pour L'HYGIÈNE DE LA CHEVELURE.

Avez-vous les cheveux gras, anémiés, de larges pellicules ; par-venez-vous difficilement à vous coiffer !!!

N'attendez pas, employez la LOTION DREAN, et vous serez émerveil-lés. — Le flacon, prix imposé : 6 fr. 25. Vos cheveux sont-ils secs, avec de petites et nombreuses pellicules, ayez recours au PETROLE DREAN. Le flacon : 8 fr. 40. En vente dans toutes les bonnes maisons de coiffure et de parfumerie

Pour le gros, s'adresser à : F. GAMET

Parfumerie en gros et fournitures en tous genres pour coiffeurs. 18, Rue d'Enghien, MOULINS (Allier SEUL CONCESSIONNAIRE DES « PRODUITS DREAN »

TAPIOCA RIZ PATES EXTRA-FINES SANS DEUFS frais frais miré miré choisi choisi A. CARTIER-MILLON

LA VOITURE UNIVERSELLE - Agence Officielle

GARAGE A. MONTEL 41 ter, Rue de Paris - NEVERS

26. r e Jean-Jaurès, NEVERS, ou LA CHARITE Téléphone 63,

UNSUCCES! HYGIENE ET ANTISEPTIE DE L'EPIDERME

Fraicheur et conservation du teint sont définitivement résolues par l'emploi du K-O-DERM

GARANTI SANS ACIDE

Cette seule qualité suffit pour le faire juger, apprécier et adopter partout et pour tous Chez votre Goiffeur, demandez UN PIKO. - Le flacon : Prix imposé, 6 fr. 25.

Pour le gros, s'adresser à :

F. GAMET

Parfumerie en gros et fouritures en tous genres pour coiffeurs.
18, Rue d'enghien, MOULINS (Allier) SEUL CONGESSIONNAIRE DES « PRODUITS DREAN



Erard, Pleyel, Gaveau, Elcké, Régy, Thersen, Bord, Klein, Herz Hansen, Leguérinais TOUTES MARQUES

Accordeur diplômé de la Maison Pleyel

COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre) AVANT DE FAIRE VOTRE ACHAT ..., renseignez-vous, et profitez de nos PRIX

Ventes au comptant et à crédit, selon le désir des clients. MAISON DE CONFIANCE - NOMBREUSES REFERENCES N.-B. - Tous les Pianos sont accordés et mis en place par nos soins, dans toute la Nièvre et les départements limitrophes.

Grand stock de tous instruments de m usique. — CATALOGUE GRATIS. Le magasin est ouvert le dimanche toute la journée.



Toutes les femmes connaissent les danger

les menacent a l'époque du RETOUR D'AGE, Les symptômes sont bien connus.

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES ET HERBORISTERIES

servir conserve la santé

FEMMES QUI SOUFFREZ Auriez-vous tout essayé sans résultats - que vous ne devez pas

Les plantes

volla la vérité Qui sait s'en

désespérer - vous devez sans tarder faire usage de la

Prix de la boite pour un mois, 5 fr. - franco par poste 5 fr. 50 Au dépôt général Th. ARCHIMBAULT, 30, rue du Commerce, Nevers